



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral du développement territorial ARE
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Office fédéral du logement OFL
Office fédéral de la santé publique OFSP
Office fédéral des routes OFROU
Office fédéral du sport OFSPO

PROJETS-MODÈLES POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE 2014–2018

AMÉNAGER LES ESPACES OUVERTS DANS LES AGGLOMÉRATIONS



METTRE EN ŒUVRE L'URBANISATION
À L'INTÉRIEUR DU MILIEU BÂTI

AMÉNAGER LES ESPACES NON CONSTRUITS
DANS LES AGGLOMÉRATIONS

CRÉER UNE OFFRE DE LOGEMENTS SUFFISANTE
ET ADAPTÉE AUX BESOINS

FAVORISER L'ÉCONOMIE DANS
LES ESPACES FONCTIONNELS

UTILISER ET VALORISER DURABLEMENT
LES RESSOURCES NATURELLES

IMPRESSUM

Editeur

Office fédéral du développement (ARE),
Office fédéral de la santé publique (OFSP),
Office fédéral du sport (OFSP),
Office fédéral des routes (OFROU),
Office fédéral de l'environnement (OFEV),
Office fédéral du logement (OFL)

Auteurs

Myriam Steinemann, Infrac
Stephanie Schwab, Infrac
Thomas von Stokar, Infrac
Patrick Altermatt, Hager Partner AG

Groupe de suivi

Reto Camenzind, chef de projet (ARE),
Daniel Arn (OFEV),
Gabrielle Bakels (OFROU), Hans-Jörg Birrer (OFSP),
Melanie Butterling (ARE), Alessia Daouk (ARE),
Fabienne Keller (OFST), Raffaella Lechot (OFSP),
Josianne Maury (ARE), Jude Schindelholz (OFL),
Martin Schwendimann (OFSP)

Concept graphique et mise en page

Tisato und Sulzer GmbH, selon le concept de base

Photo de couverture

Dans le cadre du projet-modèle de l'agglomération de Fribourg, des enfants ont réaménagé une rue de Marly selon leurs propres besoins.

Sauf indication contraire, les photos et illustrations ont été fournies par les responsables des projets-modèles.

Production

Rudolf Menzi, Communication (ARE)

Mode de citation

Office fédéral du développement (ARE),
Office fédéral de la santé publique (OFSP),
Office fédéral du sport (OFSP),
Office fédéral des routes (OFROU),
Office fédéral de l'environnement (OFEV),
Office fédéral du logement (OFL)
(Ed.) (2018): Projets-modèles pour un développement territorial durable 2014–2018:
Aménager les espaces ouverts dans les agglomérations

Commande

OFCL, Vente des publications fédérales, 3003 Berne
Art. no : 812.111.f
www.publicationsfederales.admin.ch
En format électronique: www.projetsmodeles.ch
Disponible également en allemand et en italien.

Berne, 8 août 2018

AVANT-PROPOS

La mission qui consiste à préserver la qualité de vie et à garantir de bonnes conditions-cadre économiques tout en utilisant avec ménagement les ressources est de plus en plus difficile dans un contexte marqué par des exigences toujours plus élevées en matière d'utilisation de l'espace. Des approches nouvelles, qui empruntent de nouvelles voies, sont nécessaires. C'est précisément l'approche choisie par la Confédération avec son programme « Valorisation des projets-modèles pour un développement territorial durable »: les acteurs locaux, régionaux et cantonaux se voient offrir une incitation à développer et à expérimenter sur place des solutions innovantes.

31 PROJETS-MODÈLES COMME LABORATOIRES

La troisième phase du programme a été lancée en 2014. Elle s'est poursuivie jusqu'en 2018 et a intensifié la collaboration intersectorielle au niveau fédéral. Pas moins de huit offices fédéraux ont pris part au programme et ont soutenu 31 projets regroupés autour de cinq axes thématiques: les espaces ouverts dans les agglomérations, les ressources naturelles, le développement de l'urbanisation vers l'intérieur, l'économie dans les espaces fonctionnels et une offre de logements suffisante et adaptée aux besoins. Pour renforcer la transmission du savoir, une grande importance a été accordée aux échanges d'expériences, aux excursions et aux réunions d'information.

THÈME CENTRAL DE LA QUALITÉ

Le présent rapport donne des informations supplémentaires sur le thème « Promouvoir le développement de l'espace ouvert dans les agglomérations ». Il tire des enseignements à partir des projets-modèles et les intègre dans le contexte global de la qualité de vie et du bien-être dans les agglomérations. L'analyse de chaque projet-modèle a également permis de mettre en évidence les principales caractéristiques d'un espace ouvert de qualité. Les auteurs de l'INFRAS ont mené leur enquête pour le compte des offices fédéraux concernés. Les évaluations et les enseignements du présent rapport sont le résultat de leurs observations et ils ne doivent pas être interprétés comme une prise de position de la Confédération.

APPRENDRE PAR L'EXPÉRIENCE

Les espaces ouverts sont de grande qualité lorsque plusieurs conditions sont remplies. Le présent rapport illustre ces conditions sur la base des expériences effectuées. Il présente également des thèmes et des procédures servant de bases à une discussion approfondie qui permettra de favoriser la création d'autres espaces ouverts diversifiés, conformes aux besoins, utilisables de manière flexible et aisément accessibles.

INSPIRATION ET MOTIVATION

Les projets-modèles sont des laboratoires tournés vers la pratique et dédiés au développement de nouvelles idées et solutions. Avec le présent rapport est également visé cet objectif: il doit lancer des processus d'apprentissage et donner de nouvelles impulsions; il doit également être une source d'inspiration et une référence pour améliorer des projets consacrés au développement de l'espace ouvert et garantir leur mise en œuvre judicieuse. Si nous parvenons à conserver cet élan et à motiver les acteurs des communes, villes, agglomérations, cantons et régions de Suisse à poursuivre le développement de l'espace ouvert, le développement durable des espaces vitaux, naturels et économiques sera renforcé.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
1 Introduction	5
1.1 Les projets-modèles de la confédération	5
1.2 Valorisation des projets-modèles	7
2 Trois approches pour le développement de l'espace ouvert	8
2.1 Valoriser les espaces ouverts en milieu suburbain pour la détente	8
2.2 Améliorer la desserte des espaces ouverts pour les déplacements à pied et à vélo	12
2.3 Promouvoir les rencontres, les activités physiques et la santé dans les espaces ouverts	14
3 Procédure de participation et collaboration	16
3.1 Analyser les problèmes, les potentiels et les besoins	16
3.2 Associer les groupes d'usagers et clarifier les conflits d'utilisation	19
3.3 Une collaboration interterritoriale et interdisciplinaire	22
3.4 Planifier les espaces ouverts suffisamment tôt et de manière intégrée	25
3.5 Avancer avec des exemples concrets	29
4 Conclusion	32
4.1 Caractéristiques d'un espace ouvert de qualité	32
4.2 Thèmes et processus à approfondir	33
Annexe : résumé des projets-modèles	34
Transformation des plaines inondables en espace de détente attractif dans l'agglomération de Locarno	34
Un espace pour les activités physiques et sportives dans la région Sursee-Mittelland	35
Mobilité douce proche du milieu bâti dans l'aire métropolitaine de Zurich	36
Des espaces propices aux activités physiques à Winterthur et Dübendorf	37
Participation à la création d'espaces ouverts attractifs à Fribourg	38
L'Arve transfrontalière au cœur du Grand Genève	39
Développement intégré de l'espace ouvert dans l'agglomération de Schaffhouse	40
Revalorisation du milieu suburbain dans l'agglomération de Flawil-Saint-Gall	41
Création du Parco del Laveggio dans le Mendrisiotto	42
Bibliographie	43

1 | INTRODUCTION

1.1 | LES PROJETS-MODÈLES DE LA CONFÉDÉRATION

LES ESPACES OUVERTS SONT PRIMORDIAUX POUR LA QUALITÉ URBAINE

Les espaces ouverts compensent les surfaces bâties et, à ce titre, représentent un facteur important pour la qualité de vie et le bien-être dans les agglomérations. Ils remplissent de nombreuses fonctions: ce sont des lieux de jeu et de rencontre qui permettent de découvrir la nature et qui sont propices aux loisirs, à la pratique du sport et à l'activité physique. Ils contribuent à l'équilibre climatique en réduisant les îlots de chaleur urbains et sont nécessaires à la préservation de la biodiversité (ARE/OFL 2014 et Conseil fédéral 2017). Les espaces ouverts sont essentiels pour permettre le développement recherché de l'urbanisation vers l'intérieur et concilier densification et qualité de vie dans les agglomérations.

LA COMPLEXITÉ EXIGE UNE VISION GLOBALE ET UNE COLLABORATION INTÉGRÉE

La diversité des espaces ouverts pose de grands défis en termes de planification. Bien souvent, la gestion des espaces ouverts n'est pas coordonnée par manque de vision globale. Du fait de la pression d'utilisation qui s'exerce sur eux et de la complexité des conflits d'utilisation, il est difficile de planifier et de préserver les espaces ouverts de manière intégrée. Cet aspect est précisément traité dans le programme « Promouvoir le développement de l'espace ouvert dans les agglomérations ». Les acteurs locaux, régionaux et cantonaux sont incités à développer et à expérimenter sur

place des solutions innovantes. Le thème « Promouvoir le développement de l'espace ouvert dans les agglomérations » est une des mesures mises en œuvre par la Confédération dans le cadre de sa politique des agglomérations. En collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique OFSP, l'Office fédéral du sport OFSPO, l'Office fédéral des routes OFROU, l'Office fédéral de l'environnement OFEV et l'Office fédéral du logement OFL, l'Office fédéral pour le développement territorial ARE soutient, au nom de la Confédération, neuf projets-modèles dans ce champ thématique.

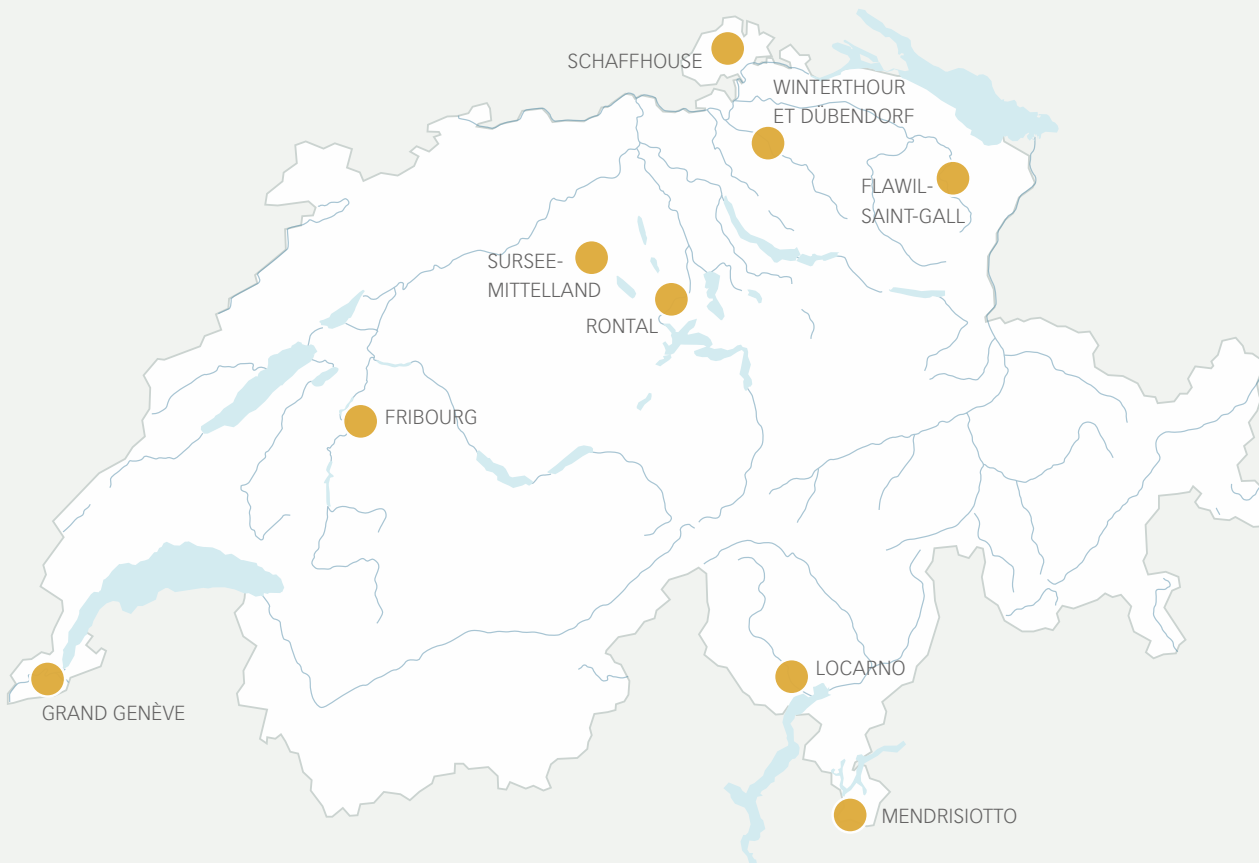
PRÉSERVER ET REVALORISER LES ESPACES OUVERTS, ENCOURAGER LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET LES RENCONTRES

Les neuf projets-modèles ont pour objectif de préserver et de valoriser les espaces ouverts. Les projets sont conçus à différents niveaux (local, régional, transfrontalier) et portent sur différents types d'espaces ouverts, tels que les aires de détente et les espaces ouverts en milieu urbain et suburbain. Du point de vue thématique, ils ont également différentes priorités. Les approches privilégiées sont celles qui permettent de préserver et de revaloriser les espaces ouverts, celles qui favorisent leur desserte (déplacements à pied et à vélo), les approches encourageant les espaces de rencontre et de mouvement et les approches intégrées. Le tableau 1 répertorie les neuf projets-modèles, classés selon les principales lignes directrices thématiques.

Un résumé des neuf projets-modèles se trouve en annexe du présent rapport.

LIGNES DIRECTRICES	PROJET-MODÈLE
Préserver, valoriser et revaloriser les espaces ouverts en milieu suburbain	Transformation des plaines inondables en espace de détente attractif dans l'agglomération de Locarno
	L'Arve transfrontalière au cœur du Grand Genève
	Création du Parco del Laveggio dans le Mendrisiotto
	Revalorisation du milieu suburbain dans l'agglomération de Flawil-Saint-Gall
Améliorer la desserte des espaces ouverts et favoriser les espaces de rencontre et de mouvement	Mobilité douce proche du milieu bâti dans l'aire métropolitaine de Zurich
	Des espaces propices aux activités physiques à Winterthour et Dübendorf
	Un espace pour les activités physiques et sportives dans la région Sursee-Mittelland
Développement intégré de l'espace ouvert en milieu urbain	Développement intégré de l'espace ouvert dans l'agglomération de Schaffhouse
	Participation à la création d'espaces ouverts attractifs à Fribourg

Tableau 1: Les neuf projets-modèles du thème « Promouvoir le développement de l'espace ouvert dans les agglomérations »



● PROJETS-MODÈLES 2014–2018
Illustration: Aménager les espaces ouverts dans les agglomérations

1.2 | VALORISATION DES PROJETS-MODÈLES

Les principaux enseignements ont été préparés et reliés entre eux dans le cadre de ce rapport de valorisation. Il s'agit notamment de dégager les approches intéressantes et innovantes ainsi que de mettre en valeur les expériences issues des projets-modèles. Des priorités thématiques et procédurales ont sciemment été définies dans les neuf projets-modèles. Bien entendu, elles ne couvrent pas toutes les facettes du développement de l'espace ouvert dans les agglomérations. Ainsi, les aspects créatifs et écologiques sont moins traités que les aspects sociaux comme la santé et les espaces de rencontre et de mouvement. Ce rapport doit donc être perçu comme la représentation d'une sélection d'expériences et d'enseignements qui découlent directement des neuf projets-modèles. Les enseignements généraux sur les contenus et processus des projets-modèles sont illustrés dans des encadrés, selon les aspects sélectionnés des projets-modèles individuels. Enfin, ce rapport expose, de manière synthétique, les caractéristiques d'un espace ouvert de qualité dans les agglomérations et souligne les thèmes qu'il convient d'approfondir dans le domaine des espaces ouverts.



Illustration 1 – Le paysage pastoral autour de Herbligen (Schaffhouse) exige de prendre des précautions lors d'une densification.

2 | TROIS APPROCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE OUVERT

2.1 | VALORISER LES ESPACES OUVERTS EN MILIEU SUBURBAIN POUR LA DÉTENTE

Pendant des décennies, les zones suburbaines ont été créées de manière plutôt hasardeuse et en fonction de la modification incessante de la délimitation des zones agricoles (Institut Urban Landscape IUL/ZHAW 2016). Cette situation a engendré des espaces intermédiaires diffus, sans accès ni liens réfléchis entre le milieu urbain et la campagne, mais avec un grand potentiel. C'est en particulier dans les agglomérations que le potentiel des espaces ouverts en milieu suburbain n'a pas été reconnu. Dans le même temps, les multiples acteurs du milieu suburbain (p. ex. agriculteurs, personnes en quête de repos, propriétaires de forêts) et les conflits d'utilisation sont sensiblement différents de ceux du milieu urbain. Les projets-modèles ont suivi différentes approches mettant en valeur les espaces ouverts en milieu suburbain et qui aménagent de manière réfléchie l'espace de transition entre le milieu bâti et le paysage non bâti:

UNE PRISE DE CONSCIENCE PLUS FORTE DES COMMUNES À PROPOS DES ESPACES OUVERTS

Pour que les espaces ouverts puissent déployer tout leur potentiel, leur valeur doit être connue et une prise de conscience commune pour leur développement est nécessaire. Plus les espaces ouverts sont accessibles et susceptibles d'offrir des expériences, plus leur valeur est reconnue. Ils représentent un élément essentiel d'identification des habitants avec leur cadre de vie. Au moment de leur conception, il s'agit donc de privilégier la qualité et de permettre à la population de donner son avis (ARE/OFL 2014). Il convient de sensibiliser tous les offices fédéraux et toutes les communes à l'importance des espaces ouverts.

PROTECTION DES ESPACES VERTS EN MILIEU SUBURBAIN

Bien souvent, les communes n'identifient pas encore les espaces verts situés en milieu suburbain ou au bord de l'eau comme des aires de détente dignes d'être protégées. Ces espaces sont fréquemment soumis à une forte pression d'utilisation. Il convient de préserver ces espaces comme des espaces naturels et paysagers et, surtout, de les protéger des constructions ou privatisations.

AGGLOMERATION CHIASSO-MENDRISIO

Agglomération de Chiasso-Mendrisio: revaloriser et rendre accessible un paysage fluvial comme objet naturel cohérent

Le territoire naturel et agricole situé sur les berges de la rivière Laveggio dans le Mendrisiotto est enclavé d'une part entre des axes de trafic internationaux et des zones à bâtir et d'autre part entre des zones industrielles et des zones artisanales. Les espaces verts disponibles sont soumis à une pression d'utilisation élevée et jusqu'à présent, ils n'étaient pas protégés. Ni la population ni les autorités politiques n'avaient conscience de la valeur que présentaient les berges de la rivière et la nature adjacente comme espace de détente.

Afin d'éviter que la zone soit entièrement recouverte de constructions et avec l'objectif de sensibiliser la population, l'association « Cittadini per il territorio » a lancé une pétition en faveur du parc naturel « Parco del Laveggio ». La rivière Laveggio, ses berges et des zones adjacentes devaient être protégées et valorisées pour former un espace de détente. Des meilleurs accès à cette zone devaient être créés. Ce concept a fait l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre du projet-modèle. Des mesures possibles ont été mises en évidence dans une étude préliminaire. Un réseau de chemins doit permettre le contact avec l'eau et permettre à la population d'apprécier la valeur de cette zone.

Une partie de ce réseau de chemins a déjà été réalisée. La réalisation complète dépend de la volonté des communes impliquées et de la capacité à surmonter les réticences politiques et privées.



Illustration 2 – Parco del Laveggio: un concept régional vise à requalifier le paysage de détente proche de l'état naturel touché par un fort morcellement.

DES ACCÈS ET DES ESPACES INTERMÉDIAIRES ÉLÉGAMMENT CONÇUS ENTRE LE MILIEU URBAIN ET LE PAYSAGE OUVERT

Afin de mettre en valeur les espaces ouverts en milieu sub-urbain, il convient d'aménager les espaces intermédiaires de manière attractive. Les espaces verts peuvent être mis en valeur par un réseau de chemins attractif permettant les déplacements à pied et à vélo, par des plantations ciblées d'arbres en bordure de chemin et par la planification réfléchie de lieux dédiés à la détente. L'imbrication étroite du paysage dans le milieu urbain présente un effet particulièrement attractif et crée des quartiers attrayants.

Les aménagements aquatiques représentent un défi particulier. Pour permettre à la population de découvrir la nature, il est nécessaire de mettre à sa disposition des accès de qualité aux aménagements aquatiques. L'expérience montre que des mesures améliorant l'accessibilité aux aménagements aquatiques créent des effets de synergie avec les mesures de renaturation ou de protection de la nature. (cf. chap. 3.4).



Illustration 3 – L’Arve dans le Grand-Genève: en créant le parc des Falaises, le canton de Genève a revalorisé un espace de détente de proximité le long de l’Arve. (Crédit photographique: Etat de Genève/F. Chaussivert).

ENTRETIEN DES ESPACES OUVERTS

Si l’entretien n’est pas garanti, il faut s’interroger sur l’utilité des efforts de revalorisation. Les responsabilités concernant l’entretien doivent être clairement définies. Les services

responsables doivent disposer des ressources nécessaires pour que les espaces ouverts soient entretenus et exploités de telle sorte que la revalorisation soit perçue de manière positive (Wehrle 2017).

GRAND GENÈVE

Création d’un nouveau parc avec vue sur la rivière

Les espaces ouverts où la population peut découvrir la nature sont rares dans l’agglomération de Genève. L’un des objectifs du projet-modèle consistait notamment à améliorer l’accessibilité des berges pour les personnes en quête de détente. Le projet-modèle entend atteindre cet objectif au moyen de deux chemins fluviaux, à savoir la création d’un « parcours en balcon » et le renouvellement et la revalorisation de l’actuelle « promenade basse ». Grâce au projet-modèle sur l’actuel territoire cantonal, un nouveau parc, le parc des Falaises, qui est situé sur la commune de Chêne-Bougeries, a pu être créé sur une section de la promenade inférieure. Afin d’offrir un point de vue sur l’Arve, une clairière a été réalisée au niveau d’un emplacement ensoleillé. Une aire de pique-nique et de jeux a été créée grâce au bois issu des arbres abattus. Un espace de rencontre et de mouvement a ainsi vu le jour; il répond aux besoins des différentes catégories de population et connaît déjà une fréquentation élevée. Un hôtel à insectes géré par des classes scolaires et des ruches exploitées par des riverains des communes voisines contribuent aussi à mettre en valeur la nature comme espace de vie. Le canton et la commune assurent ensemble l’entretien.

AGGLOMÉRATION DE SAINT-GALL-LAC DE CONSTANCE

Mise en valeur du milieu suburbain comme espace de détente

Le potentiel de développement des espaces intermédiaires entre le milieu urbain et le paysage ouvert a été étudié au moyen de quatre régions pilotes situées dans l'agglomération de Saint-Gall. Dans la région pilote de Botsberger Riet à Flawil, l'attractivité de l'espace de détente doit être améliorée. Le réseau de chemins a été complété de manière ciblée afin que les riverains et les personnes en quête de détente puissent parcourir des distances plus courtes ou plus longues selon les besoins. Des éléments structurants comme des arbres, des fontaines et des bancs ont été ajoutés de sorte qu'un repère soit présent à chaque croisement.

La région pilote de Saint-Gall-Gübsensee souhaite revaloriser la zone qui entoure le lac de Gübsensee pour en faire un espace de détente. Afin d'étendre le réseau de chemins autour du lac de Gübsensee tout en utilisant les structures existantes, est prévue une voie verte longeant une ligne ferroviaire désaffectée. La création d'un nouveau point de vue avec de grands arbres, des bancs et un panneau d'information est également envisagée. L'infrastructure de baignade du lac de Gübsensee doit être complétée par des toilettes et des vestiaires au niveau d'une aire de repos existante et un radeau doit être installé sur le lac. La création d'accès et de liens entre le milieu urbain et le paysage ouvert (par exemple via des arbres forestiers dans une zone bâtie adjacente à la forêt), l'aménagement d'un réseau diversifié de chemins, principalement destiné aux déplacements à pied et à vélo, et l'adaptation ciblée de l'infrastructure et des éléments de mobilier dédiés aux groupes d'usagers sont des éléments déterminants pour revaloriser les espaces de détente.

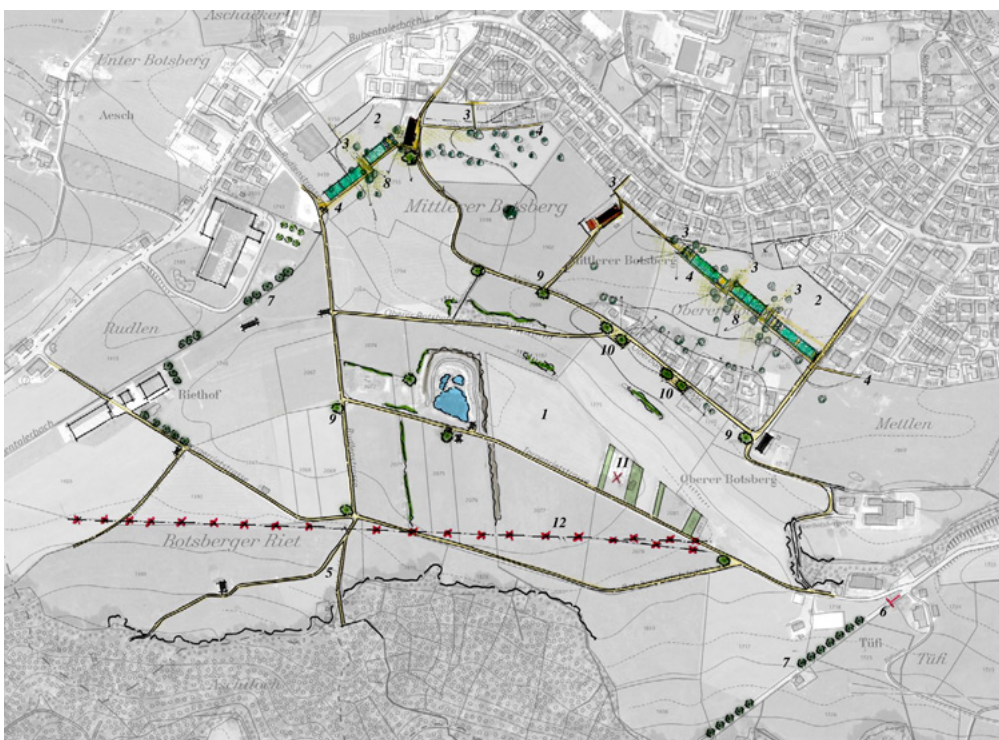


Illustration 4 – Vision d'avenir du paysage de Botsberg (Flawil, F&K, S-LA)

2.2 | AMÉLIORER LA DESSERTE DES ESPACES OUVERTS POUR LES DÉPLACEMENTS À PIED ET À VÉLO

Une bonne accessibilité des espaces ouverts est une condition essentielle pour que la population puisse profiter de tels espaces. Les enfants doivent notamment pouvoir rejoindre de manière autonome et en toute sécurité les espaces de rencontre et de mouvement prévus pour eux.

L'accessibilité des espaces ouverts présente différentes facettes; elle concerne la mise en réseau de ces espaces, la création de multiples accès entre les lieux de résidence/de travail et les espaces ouverts et la desserte des espaces de détente par des réseaux de chemins. Les projets-modèles qui traitent le problème de la desserte des espaces ouverts permettent de tirer les enseignements suivants:

LA QUALITÉ DES ACCÈS : UN ÉLÉMENT FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DE L'ATTRACTIVITÉ DES ESPACES OUVERTS

Les routes très fréquentées, les lignes ferroviaires ou les voies piétonnes privées compliquent l'accès aux espaces ouverts et donc leur utilisation. Les réflexions sur l'accessibilité, à pied ou à vélo, des espaces ouverts à partir du milieu bâti doivent être intégrées et planifiées dans le développement de l'espace ouvert. Tout comme les espaces ouverts, les accès doivent être également de qualité et être, si possible, directs, libres et sûrs.

LA MOBILITÉ DOUCE POUR MIEUX UTILISER LES ESPACES OUVERTS

L'accessibilité et la desserte des espaces ouverts par les transports publics et par les déplacements à pied et à vélo revêtent une grande importance à la fois pour des raisons écologiques, sociales et de santé publique. Une bonne desserte permet à différents groupes d'usagers et à diverses catégories de population de tout âge d'accéder aux espaces ouverts. Les projets-modèles ont montré que les ressources nécessaires pour réfléchir aux thèmes de la mobilité douce et de la coordination entre la mobilité douce et le développement des espaces ouverts font souvent défaut au niveau des communes.

La mobilité douce ne doit pas seulement être considérée comme une partie du système des transports, mais comme un élément important de la qualité de l'espace ouvert. Pour de nombreuses personnes, la détente englobe aussi des activités comme la promenade, la randonnée, le jogging ou le cyclisme. La desserte des espaces de détente par des réseaux de mobilité douce est donc d'autant plus importante. L'exercice physique au quotidien revêt également une grande importance sur le plan de la santé car il joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies chroniques (voir à ce sujet la stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017-2024, OFSP/CDS 2016).



Illustration 5 – Espace métropolitain de Zurich: c'est justement dans les régions densément peuplées que des cheminements attractifs prennent tout leur sens.

AIRE MÉTROPOLITAINE DE ZURICH

Desserte par la mobilité douce des espaces ouverts proches du milieu bâti

Dans les agglomérations, il arrive souvent que des obstacles compliquent l'accès à pied ou à vélo aux espaces de détente. Les routes ou les voies ferrées forment des barrières dont le franchissement peut exiger de grands détours. Il arrive également que l'accès par des déplacements à pied ou à vélo soit trop dangereux. Pour que les espaces de détente puissent être utilisés par toutes les catégories de population, ils doivent être aisément accessibles en toute sécurité en l'espace de 15 minutes, que ce soit à pied ou à vélo. Cela permet de réduire le trafic de loisirs motorisé et d'améliorer la santé et la qualité de vie dans les agglomérations. Dans les deux régions pilotes de Regio Wil et Luzern-Ost, les principaux points faibles du réseau de mobilité douce, à savoir les accès peu attractifs ou dangereux ainsi que les barrières, ont d'abord été identifiés au moyen d'analyses certes sommaires, mais efficaces, et composées d'une étude de base, d'entretiens avec des experts et de visites sur le terrain. Sur cette base, des possibilités d'amélioration ont été élaborées sur la manière de mieux desservir les espaces de détente avec les réseaux de chemins adaptés à la randonnée et à la pratique du vélo. Dans la région pilote de Luzern-Ost, des fiches de mesure un peu plus détaillées ont été préparées pour permettre des accès directs et sûrs vers les espaces de détente et créer des liaisons attractives pour les déplacements à pied et à vélo à travers la vallée du Ron. Les conditions requises pour la mise en œuvre de ces mesures sont réunies grâce au processus de planification qui a permis d'obtenir une vision commune regroupant différents intérêts (par ex. les déplacements à pied et à vélo ou encore les déplacements à vélo et protection de la nature).



Illustration 6 – Atelier autour d'un parcours urbain de fitness (Winletics-Trail)

2.3 | PROMOUVOIR LES RENCONTRES, LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET LA SANTÉ DANS LES ESPACES OUVERTS

Les espaces ouverts remplissent une multitude de fonctions sociales: ils représentent des espaces de jeux et de rencontre et peuvent être utilisés pour les loisirs ainsi que pour les activités physiques et sportives. La présence de chemins et de places, de routes de quartier à circulation réduite, d'installations sportives à proximité immédiate de chez soi et d'espaces de détente en milieu suburbain contribuent grandement à la santé de la population. Des espaces de rencontre et de mouvement adaptés et accessibles en toute autonomie, situés à proximité directe des abords du logement et dans le quartier contribuent à garantir un développement global des enfants et des adolescents (Richard-Elsner 2017). Un cadre de vie propice aux activités physiques et sportives est l'un des facteurs importants pour la santé des familles à bas revenus qui, par exemple, ne peuvent se permettre d'adhérer à un club de sport (OFSP/GDK 2016).

Véritables lieux de rencontre, les espaces ouverts devraient favoriser les relations sociales et/ou une coexistence paisible entre différentes catégories de population (quadra 2017). Les espaces ouverts comme espaces de rencontre et de mouvement sont au cœur de différents projets-modèles (Winterthur/Dübendorf/canton de Zurich, Sursee-Mittelland). Ces projets ont permis de tirer les enseignements suivants:

DIMENSION SOCIALE DE LA CONCEPTION DES ESPACES OUVERTS

L'utilisation et la fréquentation des espaces ouverts vont de pair avec des interactions sociales qui peuvent parfois conduire à des conflits. C'est pourquoi, les riverains et certains groupes d'utilisateurs émettent des réserves quant à une fréquentation plus forte de ces espaces.

Les interactions sociales sont beaucoup moins analysées que la conception et l'accessibilité des espaces ouverts. Le développement d'un espace ouvert propice aux activités physiques et sportives et adapté aux différents acteurs n'est pas encore la priorité pour beaucoup d'autorités urbaines et/ou cantonales et promoteurs immobiliers. De même, la collaboration entre les constructeurs, les urbanistes les responsables du développement social urbain, qui traitent du problème des inégalités sociales dans les villes, est souvent peu marquée.

Pour tenir compte de l'importance des espaces ouverts sur le plan social, ceux-ci doivent aussi être perçus et analysés comme des espaces de rencontre. Ainsi, pour les jeunes, l'aspect social, c'est-à-dire la possibilité de se retrouver avec d'autres jeunes, est un élément essentiel des activités extérieures (Zimraum Raum + Gesellschaft 2016). Lors de l'aménagement de l'espace ouvert, il convient d'intégrer

les services spécialisés responsables des question sociales (par ex. travail des jeunes) (voir chapitre 3.3) et de prévenir activement les éventuels conflits d'utilisation (cf. chapitre 3.2).

UTILISATION DES ESPACES OUVERTS POUR DES RENCONTRES ET DES ACTIVITÉS SPORTIVES INFORMELLES

La promotion structurelle de l'activité physique, c'est-à-dire la promotion de structures urbaines à la fois sûres et propices aux activités physiques et sportives, a encore un grand potentiel de développement à l'échelon communal. Lors de la planification, peu d'attention est accordée aux exigences liées aux formes de mouvement libres, contrairement au sport institutionnel à l'école et à la pratique sportive formelle dans les clubs. La prise de conscience, par les acteurs concernés, de l'importance des places ou chemins

propices aux activités physiques et sportives fait bien souvent défaut. Cette prise de conscience de l'importance de l'espace ouvert et de l'espace de mouvement/santé devrait être renforcée dans les communes, par exemple à travers des analyses spécifiques et des mesures de sensibilisation à l'intérêt sanitaire des espaces de mouvement. Par ailleurs, des mesures spécifiques, comme l'accompagnement des seniors pour des activités sportives informelles, peuvent être élaborées pour inciter la population à participer à la création d'espaces ouverts et d'espaces de mouvement et à se les approprier (Zimraum Raum + Gesellschaft 2016). Bon nombre de services sportifs spécialisés communaux et cantonaux sont disposés à proposer leur savoir-faire spécifique et leur expérience.

WINTERTHOUR/DÜBENDORF/CANTON DE ZURICH

Développement de l'espace ouvert propice aux activités physiques

Le projet-modèle a permis à la Ville d'améliorer la communication sur les feuilles d'information relatives au projet « Place à l'activité physique et au sport » (sur le site Internet principal de la Ville de Winterthour) et d'intégrer dans le plan de conception, les exigences liées aux activités physiques et sportives. Le quartier prévu Werk 1 se trouve sur une ancienne zone industrielle de Sulzer, au cœur de Winterthour. À la demande des investisseurs, les architectes-paysagistes ont élaboré des concepts de développement de l'espace ouvert. L'implication d'autres acteurs (ateliers participatifs, dialogue entre la ville et les investisseurs) a contribué de manière significative à l'établissement du processus. Lors de la procédure de participation, le projet-modèle a encouragé de manière ciblée une plus forte prise en compte des intérêts et des besoins des usagers. Ceci se reflète dans les directives pour la suite de l'étude de projet portant sur les espaces extérieurs du quartier Werk 1. Sur l'initiative du projet-modèle et du service des sports de Winterthour, la Ville de Winterthour souhaite créer un parcours santé (« Winletic-Trail ») et intégrer les stations propices aux activités physiques et sportives dans la conception des espaces ouverts. Les activités physiques et sportives deviennent ainsi des thèmes clés de la planification urbaine; des thèmes qui, jusqu'à présent, figuraient rarement à l'ordre du jour de la planification urbaine. Le parcours est l'illustration concrète du constat que le mouvement et les rencontres au quotidien sont au cœur de l'urbanité.

PERMETTRE DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS D'UTILISATION DANS LES ESPACES OUVERTS

Les espaces ouverts doivent être des espaces de rencontre et de mouvement adaptés à différents besoins. Ils doivent permettre plusieurs utilisations communes ou parallèles. Pour atteindre cet objectif, des offres différenciées et flexibles, qui peuvent être adaptées à différents groupes d'usagers, sont

nécessaires. Les enfants souhaitent par exemple des zones topographiquement variées et des aires de jeu attractives, les jeunes souhaitent quant à eux des offres flexibles et des niches comme points de rencontre. Selon la catégorie d'âge, les personnes plus âgées attacheront de l'importance à la présence de sentiers attractifs, de chemins praticables en déambulateur et de bancs.

3 | PROCÉDURE DE PARTICIPATION ET COLLABORATION

Comme décrit au chapitre 2, les neuf projets-modèles suivent des approches totalement différentes en termes de contenu pour favoriser le développement de l'espace ouvert dans les agglomérations. Ils se distinguent à la fois quant au type d'espace ouvert (espaces ouverts en milieu urbain et suburbain) et aussi quant aux lignes directrices suivies (par ex. préservation, accessibilité ou utilisation des espaces ouverts). Indépendamment des thèmes prioritaires, les projets-modèles livrent de précieux enseignements sur le « comment », c'est-à-dire sur la manière de

procéder et de collaborer dans le domaine du développement des espaces ouverts. Ces enseignements peuvent être sommairement répartis en trois étapes: premièrement l'analyse du problème et/ou de la situation (chapitre 3.1 et 3.2), deuxièmement la planification et l'ancrage institutionnel des projets d'espaces ouverts (chapitres 3.3 et 3.4) et, troisièmement, la mise en œuvre concrète de ces projets (chapitre 3.5). Ensuite, ces enseignements procéduraux et institutionnels découlant des projets-modèles sont regroupés.

3.1 | ANALYSER LES PROBLÈMES, LES POTENTIELS ET LES BESOINS

Pour développer de manière durable les espaces ouverts, les problèmes et les potentiels actuels inhérents à la zone à développer doivent être connus, tout comme les besoins des usagers potentiels. Une conception des espaces ouverts qui ne prendrait pas en compte les besoins d'utilisation des habitants et des personnes en quête de détente risquerait d'entraîner la création d'espaces qui ne seraient pas fréquentés. Plusieurs projets-modèles (agglomération de Saint-Gall-Lac de Constance, agglomération de Locarno, région Sursee-Mittelland, aire métropolitaine de Zurich) ont donc d'abord effectué une analyse de la situation dans laquelle les problèmes et les potentiels des zones à développer ont été recensés et analysés. Les différentes approches qui ont été utilisées dans ce but sont présentées ci-après.

ANALYSE DES POTENTIELS DES ESPACES OUVERTS ET DE LEUR UTILISATION

Les espaces ouverts peuvent donner lieu à différentes utilisations. Ils disposent de fonctions multiples, en particulier en milieu urbain et suburbain. Les espaces ouverts sont des espaces de rencontre, de mouvement et de détente qui permettent de découvrir la nature et d'encourager la biodiversité. Jusqu'à présent, les attentes des usagers n'étaient pas toujours prises en compte dans la conception des espaces ouverts. Bien souvent, ce sont les aspects esthétiques et liés à leur conception qui prédominent. De nombreux projets-modèles placent donc les usagers au centre des priorités et effectuent dans une première étape une analyse des différentes fonctions et possibilités d'utilisation ainsi qu'une analyse des potentiels.

AGGLOMÉRATION DE SAINT-GALL-LAC DE CONSTANCE

Analyse des potentiels de développement des milieux suburbains

Pour exploiter les potentiels de développement des milieux suburbains dans quatre communes de l'agglomération de Saint-Gall, le projet-modèle a opté pour une approche innovante: une organisation de projet a été créée. Cette organisation est composée d'acteurs clés qui ont été identifiés lors des ateliers participatifs organisés dans les zones à développer. En général, ces acteurs clés étaient des représentantes/représentants de la commune, des agriculteurs, de projets de planification privés et de la protection de la nature. Ces groupes de projet ont ensuite accompagné à la fois la planification et la mise en œuvre. Ce processus a fait ses preuves car il garantit la durabilité et permet de planifier ainsi que de mettre en œuvre plusieurs projets en même temps.

La première étape a consisté à analyser systématiquement la situation sur place, en associant les acteurs concernés. Des potentiels, des possibilités d'optimisation et des conflits d'utilisation ont ainsi rapidement été identifiés. La méthode consistant à ne pas intégrer complètement la procédure de participation dans le processus de projet, mais à proposer des solutions concrètes de mise en œuvre a également fait ses preuves.

Les enseignements tirés de ce projet ont servi à élaborer un guide sur la revalorisation des milieux suburbains. Ce guide décrit quatre types de milieux suburbains avec les défis et potentiels propres à chacun d'entre eux. Ce guide est à disposition des communes intéressées qui souhaiteraient mettre en œuvre des projets similaires.



Illustration 7 – Dans l’agglomération de Locarno, le delta de la Maggia est un important espace de détente de proximité à revaloriser.

ANALYSE DES BESOINS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE POPULATION

L’absence de bancs, des chemins cabossés, une sécurité défaillante et/ou une mauvaise visibilité du trafic peuvent représenter des barrières pour certaines catégories de population comme les personnes âgées, les enfants ou les familles avec des enfants en bas âge. Pour aménager les espaces ouverts de manière durable et conformément aux besoins de tous les groupes de population, il faut donc identifier les barrières et les différentes catégories de population ainsi que les divers groupes d’usagers des espaces ouverts. Différentes approches ont été choisies à cet effet:

- Visites sur le terrain et analyses sur place: des spécialistes, des responsables des communes et des personnes concernées peuvent se rendre sur la zone à développer afin de se

faire une idée de la situation. Il est ainsi possible d’avoir une vue d’ensemble de la situation et de s’entretenir directement avec les personnes concernées et les groupes intéressés à propos des problèmes concrets et des potentiels.

- Enquêtes en ligne ou auprès des passants: alors que la prise en compte des opinions et des besoins des usagers dans les espaces publics est pratiquée depuis longue date dans les grandes villes, la détermination des besoins dans un espace de détente et/ou en milieu suburbain est une nouveauté. Une enquête auprès des usagers permet d’obtenir rapidement une vue d’ensemble des points faibles de l’infrastructure et des potentiels d’amélioration. L’enquête peut revêtir différentes formes, en ligne ou auprès des passants.

AGGLOMÉRATION DE LOCARNO

Vue d’ensemble rapide des potentiels d’espaces ouverts via une enquête en ligne

Le delta de la Maggia et les zones riveraines des rivières Maggia et Melezza représentent d’importants espaces verts au sein de l’agglomération de Locarno, dont le potentiel comme espace de détente n’est pas encore suffisamment exploité. Le projet-modèle avait donc pour objectif de revaloriser cette zone pour en faire un espace de détente. Afin de déterminer les lacunes et les potentiels du lieu du point de vue des usagers, une enquête en ligne a été effectuée. Il a notamment été demandé aux usagers de préciser les endroits de la zone qu’ils fréquentent, quel moyen de transport ils utilisent pour s’y rendre et comment ils jugent l’infrastructure disponible sur place. Des panneaux placés au niveau de différents accès à l’espace de détente faisaient référence au sondage. Il était possible de participer à l’enquête avec son smart-phone; les résultats ont ainsi été rendus publics en temps réel sur le site Internet. Le groupe de travail a ainsi pu obtenir rapidement une vue d’ensemble des potentiels et des lacunes de la zone. Les usagers ont notamment réclamé davantage de toilettes et de poubelles ainsi que la mise en place de fontaines d’eau potable. En revanche, ils se sont déclarés satisfaits de l’accès à la rivière et du réseau de chemins. Sur la base de ces résultats, le groupe de travail a élaboré différentes propositions de mesures, notamment l’amélioration des accès extérieurs à l’espace de détente, la suppression des passages étroits par exemple au niveau des ponts et l’harmonisation de la signalétique. Ces mesures proposées ont ensuite été soumises au canton et aux communes concernées. Les usagers ont ensuite eu la possibilité d’évaluer à nouveau en ligne les différentes mesures proposées.



Illustration 8 – La région de Sursee-Mittelland applique des mesures favorisant le sport et les loisirs selon une analyse des besoins.

RÉGION SURSEE-MITTELLAND

Analyse de l'espace social pour l'identification des espaces de mouvement des adolescents et des seniors

Le bureau du développement régional Sursee-Mittelland a élaboré, dans le cadre du projet-modèle « Région Sursee-Mittelland-Espace d'activités physiques et sportives, de détente et de santé », un concept régional de développement des espaces ouverts et des espaces propices à l'activité physique. Ce concept repose notamment sur les besoins des jeunes et des seniors. Lors d'une analyse sur l'espace social, plus de 300 jeunes et seniors ont été sondés sur leurs habitudes locales et régionales en matière de loisirs. Cette analyse a montré que les jeunes séjournent généralement dans des lieux aisément accessibles et proches du milieu bâti, et que les relations sociales sont leur principale motivation pour fréquenter les espaces extérieurs. Les seniors ont en revanche un champ d'action plus vaste et citent le mouvement et le contact avec la nature comme raisons importantes pour fréquenter les espaces extérieurs. Les enseignements tirés de cette analyse seront utilisés à différents niveaux: pour se présenter comme une région encourageant la santé et la pratique d'activités physiques et pour la mise en œuvre de mesures et de projets de suivi contribuant activement à la promotion des activités de loisirs et de plein air dans la région.

3.2 | ASSOCIER LES GROUPES D'USAGERS ET CLARIFIER LES CONFLITS D'UTILISATION

Une conception de qualité de l'espace ouvert passe par l'identification des besoins concrets des parties prenantes. Il ne s'agit pas seulement d'analyser ces besoins comme décrit au chapitre 3.1, mais aussi d'impliquer activement ces groupes d'utilisateurs dans le processus de développement et/ou dans l'élaboration de solutions concrètes des espaces ouverts. Les éléments participatifs permettent par exemple de tirer profit des connaissances, compétences et expériences de groupes d'utilisateurs importants. De plus, le fait d'associer différents groupes d'utilisateurs dès le début du projet permet d'identifier les conflits d'utilisation.

DES PROCÉDURES DE PARTICIPATION ADAPTÉES À CHAQUE GROUPE D'USAGERS

Dans différents projets-modèles, la participation est perçue comme un élément déterminant pour la réussite d'un processus de planification. La participation de différents groupes d'utilisateurs (par exemple dans le cadre d'ateliers) permet de mieux comprendre les différentes positions et d'élaborer des propositions concertées pour gérer les conflits d'utilisation et/ou pour désenchevêtrer les différentes utilisations.

La participation n'est toutefois pas la panacée: un concept général d'aménagement et le recours à des spécialistes sont nécessaires pour la mise en œuvre. Il convient de réfléchir précisément à quel stade du processus la participation est judicieuse, quels acteurs il convient d'associer et sous quelle forme. Ainsi, les associations (associations de quartier, associations sportives, etc.) et les groupes d'intérêts sont certes des partenaires précieux, mais ils ne sont pas toujours représentatifs de l'ensemble de la population car différentes catégories de population ne font pas partie de telles organisations. La communication et la participation nécessitent des connaissances techniques méthodiques et des ressources financières. Une communication transparente vis-à-vis des parties prenantes est également cruciale. Elle doit indiquer à ces dernières comment leurs informations sont utilisées, quel est l'objectif poursuivi et où se situent les limites de la faisabilité.

AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG

Participation des élèves

Contrairement à la méthode traditionnelle qui consiste à impliquer uniquement la direction de projet pour la planification et la mise en œuvre des espaces ouverts, les utilisateurs ont été associés au projet-modèle de Fribourg dès le début. Les communes de l'Agglomération de Fribourg ont soumis à l'association d'agglomération des projets de revalorisation à mettre en œuvre dans le cadre d'une procédure de participation. A notamment été choisie la revalorisation d'une cour d'école et d'une route près de l'école de Marly-Cité. Environ 300 élèves ont tout d'abord évalué leur cour d'école et ont exprimé leurs souhaits et leurs idées pour son réaménagement. Lors de l'étude de projet, les enfants ont de nouveau pu s'exprimer sur des propositions concrètes d'aménagement et se prononcer, par exemple, sur la manière de façonner un paysage vallonné devant l'école enfantine et sur le choix des constructions en bois.

L'expérience a montré que pour la procédure de participation, il est important de choisir la bonne forme et le bon moment. En plus des élèves, les enseignants, la direction de l'école, la commission scolaire, le concierge, les parents ainsi que les représentantes/représentants des communes ont également été associés à la procédure. Seules des variantes effectivement réalisables ont été présentées aux enfants. Ces variantes ont reçu le soutien du corps enseignant et de la commune. Il était par ailleurs important d'adapter correctement les éléments participatifs à la planification conceptuelle. Le cabinet d'architectes-paysagistes qui a élaboré les variantes était aussi responsable de l'organisation de la procédure de participation.



Illustration 9 – Espace de détente à Dübendorf

ANALYSE DES CONFLITS D'UTILISATION

Les conflits d'utilisation font partie intégrante des interactions sociales. Des conflits surviennent fréquemment entre les propriétaires de chiens et les cyclistes ou entre les jeunes et les personnes en quête de détente. Les conflits d'utilisation ne doivent pas être évités, mais abordés et négociés. Dans la pratique, cette procédure peut s'avérer complexe et fastidieuse et exige de la part des communes et des propriétaires fonciers une certaine habileté dans la gestion des conflits d'utilisation.

MOBILISATION DES PERSONNES SUR PLACE

La réussite d'un projet repose sur l'implication de différentes personnes, même dans les projets-modèles. Au début du projet, il est essentiel de mobiliser sur place les personnes qui se sentent concernées et qui soient prêtes à s'engager en faveur du projet. Les personnes bien intégrées sur place sont précieuses car elles permettent de faire avancer le projet en supprimant les éventuelles résistances.

WINTERTHOUR, DÜBENDORF, CANTON DE ZURICH

Conflits d'utilisation sur les berges de la Töss près de Winterthour

Conformément au plan directeur élaboré en 2013 par la Ville de Winterthour, l'espace de détente qui longe la rivière de la Töss près de Winterthour doit être revalorisé pour être transformé en un parc naturel. En raison des moyens financiers limités, seules des mesures isolées, comme l'installation de trois bancs, ont été mises en œuvre jusqu'à présent. À elle seule, cette mesure de revalorisation a révélé différents conflits et obstacles. Les riverains ont émis des réserves en raison des débris et d'une utilisation plus marquée de l'espace par certains groupes d'utilisateurs (surtout des jeunes). Dans la ville, les moyens alloués pour résoudre le problème des débris sont calculés au plus près. À cela s'ajoute les procédures d'autorisation complexes, même pour des aménagements mineurs.

Le mémoire de la cheffe de projet du projet-modèle a montré que, lors de la revalorisation d'espaces ouverts, il fallait non seulement garantir les mesures de construction et l'installation d'éléments de mobilier, mais aussi l'entretien à long terme. Les planificateurs doivent particulièrement être sensibilisés aux questions liées à l'utilisation au quotidien afin d'éviter une perception négative des espaces ouverts (Wehrle 2017). Des processus et mesures permettant de gérer les conflits d'utilisation dans les espaces de détente ont été élaborés sur la base de ces enseignements.

3.3 | UNE COLLABORATION INTERTERRITORIALE ET INTERDISCIPLINAIRE

De nombreux acteurs ont la possibilité d'influer sur les espaces ouverts: les responsables de la construction et de la planification dans les communes, les spécialistes dans les administrations cantonales, les planificateurs ou les maîtres d'ouvrage. De nombreuses décisions liées à la planification de l'urbanisation et des transports, à l'agriculture et à l'exploitation forestière, à la protection de la nature et du paysage, à l'économie comme aux loisirs exercent une influence sur les espaces ouverts (ARE/OFL 2014). Par conséquent, le thème des espaces ouverts exige une étroite collaboration entre les différents acteurs, offices et services spécialisés. Cet état de fait s'applique à la fois aux communes et aux échelons intercommunal et régional afin d'aborder le thème des espaces ouverts à l'échelle supracommunale. Une approche interdisciplinaire du thème des espaces ouverts a été recherchée et mise en œuvre dans différents projets-modèles. Cette approche a permis de tirer les enseignements suivants:

CONCEPT D'AMÉNAGEMENT COMMUNAL/ INTERCOMMUNAL DE L'ESPACE OUVERT

Les concepts communaux et intercommunaux dédiés aux espaces ouverts montrent les potentiels et les lacunes des espaces ouverts et définissent des priorités pour un développement futur de l'espace ouvert. Ce sont principalement les grandes communes qui développent un concept d'aménagement communal de l'espace ouvert. La plupart du temps, les petites communes des agglomérations et les zones supra-communales n'en ont pas. De telles bases conceptuelles seraient pourtant utiles pour bon nombre de communes et d'agglomérations car elles donnent à la fois une vue globale de l'espace extérieur et un cadre pour la mise en œuvre de projets de planification et de projets concrets.

UNE COLLABORATION ENTRE TOUS LES SERVICES ET TOUTES LES SPÉCIALITÉS DES COMMUNES

Bien souvent, à l'échelle communale, le thème des espaces ouverts ne fait pas l'objet d'une approche associant tous les services. La coordination et la collaboration entre les différents offices et services font défaut. Or, l'intérêt d'une telle collaboration est immense car la prise en compte de points de vue différents améliore la qualité de la création d'espaces ouverts. Une collaboration interdisci-

plinaire est nécessaire et doit par ex. associer le service de construction, le développement urbain/territorial, le travail social, les services des sports et les services en charge de l'écologie. Il faut trouver un juste équilibre entre les formes de collaboration institutionnalisées et l'approche consistant à associer d'autres services au cas par cas et/ou selon la situation. Il est important de concevoir le processus de sorte que les différents points de vue soient équitablement pris en compte afin d'améliorer l'acceptation par chacun des acteurs. Dans les villes et les grandes communes, l'expérience montre qu'il faut beaucoup de force de persuasion, de ténacité et de temps pour mettre en œuvre une collaboration productive impliquant plusieurs offices.

COLLABORATION SUPRACOMMUNALE

Les exigences posées à la collaboration ne cessent d'augmenter lorsque les espaces ouverts sont planifiés au-delà des limites communales. Or, la collaboration supracommunale est encore peu établie lors de la planification des espaces ouverts. Comme le thème est ancré dans différents services et qu'il relève de différents domaines de compétences, il est plus compliqué d'adopter une approche commune pour traiter le thème des espaces ouverts, en particulier dans les régions transfrontalières. De plus, des tensions ont parfois été identifiées entre les différents niveaux de planification, par exemple entre les échelons nationaux, cantonaux et communaux. Cette situation complique le développement intégré de l'espace ouvert. La mise en œuvre des mesures représente un grand défi dans les projets supracommunaux. Les enseignements tirés des projets-modèle (par ex. à Genève et à Locarno) montrent que les projets s'enlisent souvent lorsqu'ils atteignent l'étape de la mise en œuvre, même si des visions ont auparavant été élaborées correctement à l'échelon supracommunal. Les priorités et calendriers politiques varient fortement d'une commune à l'autre. Des solutions flexibles sont nécessaires afin que les différentes communes puissent contribuer à la mise en œuvre du projet de manière échelonnée. Des possibilités de financement alternatives (contributions à la qualité du paysage, ressources cantonales pour la renaturation) peuvent également soutenir la mise en œuvre indépendamment des budgets de la commune (voir OFEV 2016 pour des informations sur les instruments de politique paysagère).

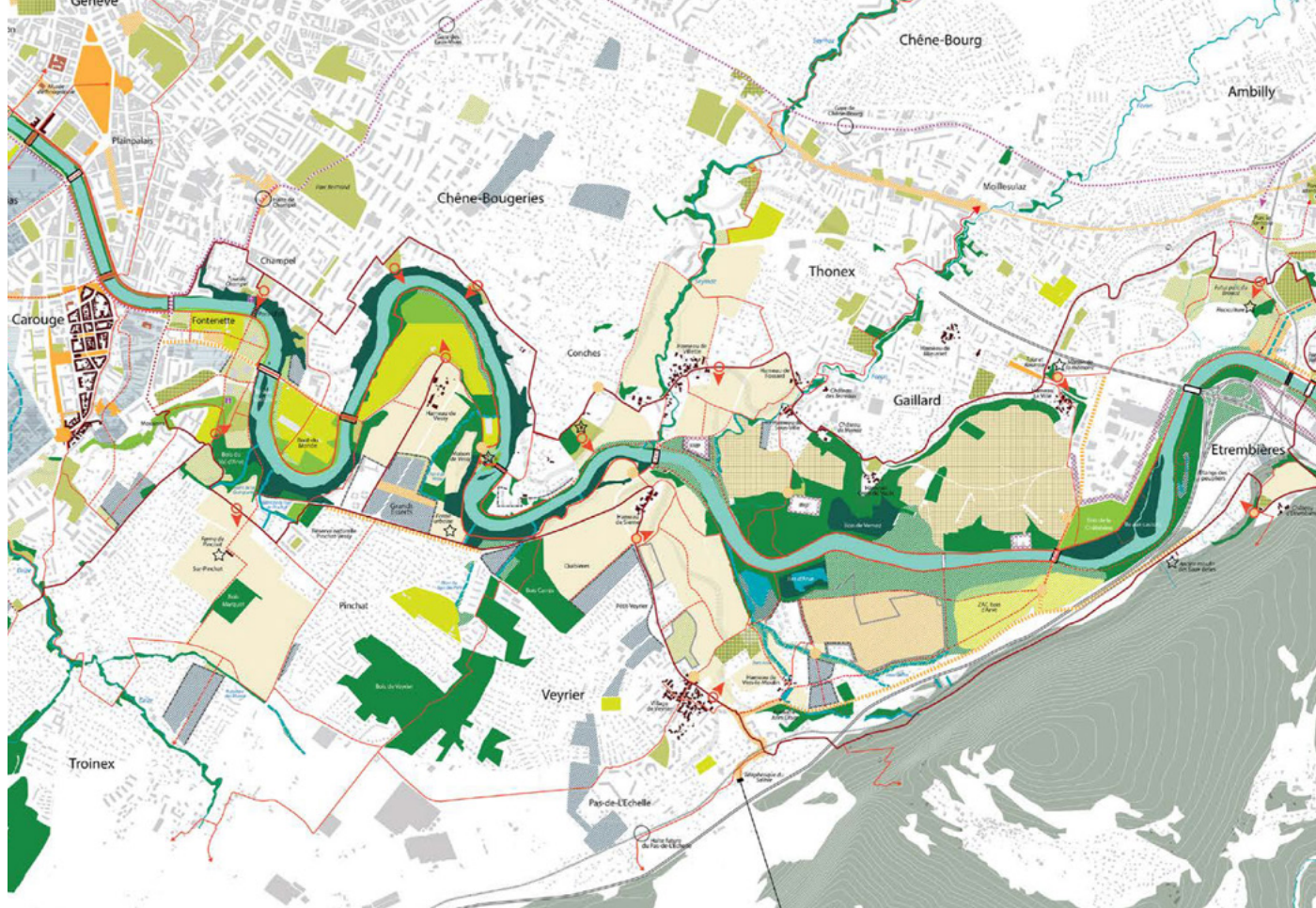


Illustration 10 – Projet paysager transfrontalier de l’Arve: surfaces naturelles fragiles (en vert foncé), espace de détente proche de l’état naturel (en vert clair), surfaces de loisirs à utilisation intensive (en jaune-vert)

GRAND GENÈVE

Réalisation d’un chemin fluvial supracommunal

Huit communes du canton de Genève et la commune française d’Annemasse participent au projet-mo-dèle de l’Arve transfrontalière. L’objectif est de mettre en œuvre les directives du projet d’agglomération concernant une meilleure accessibilité des zones riveraines de la rivière au moyen de mesures locales concrètes. Le défi du projet consiste à réunir autour d’une même table les bonnes personnes pour définir les mesures qui tiennent compte des spécificités suisses et françaises. Pour impliquer toutes les communes riveraines et les parties prenantes, la première étape a consisté à garantir une compréhension commune parmi toutes les personnes concernées. Dans un second temps, les repré-sentantes/représentants des communes ont ébauché des mesures concrètes pour leur territoire, comme l’amélioration des accès ou la création d’aires de repos, mesures qu’ils voulaient réaliser pour concrétiser l’idée commune d’un chemin fluvial. La réalisation de projets concrets relève ainsi de la responsabilité des communes impliquées. Ainsi, les premiers projets ont pu être réalisés sur le territoire de certaines communes, comme le parc des Falaises à Chêne-Bougeries.

AGGLOMÉRATION DE LOCARNO

Planification intercommunale de l'espace de détente dans l'agglomération de Locarno

Pour revaloriser l'espace de détente dans l'agglomération de Locarno et planifier de manière intégrée l'ensemble de la zone d'embouchure des rivières Maggia et Melezza, cinq communes riveraines, à savoir Locarno, Ascona, Losone, Terre di Pedemonte et Centovalli, se sont regroupées pour former un groupe de travail. Dans ce contexte, une approche s'est révélée particulièrement probante, à savoir l'exécution du projet sous le patronage du service de développement régional,¹ initialement créé par la Loi fédérale sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM) et aujourd'hui surtout actif dans le domaine de la planification régionale. Cette autorité est soutenue et financée par les communes. Pour le projet-modèle, elle a créé un groupe de travail avec les représentantes/représentants des communes concernées. Il faut souligner que ces représentantes/représentants disposaient d'une compétence décisionnelle, permettant ainsi au groupe de travail d'agir de manière autonome, efficace et rapide. Dans la plupart des cas, le président du Conseil communal siègeait dans le groupe de travail.

IMPLICATION DES MAÎTRES D'OUVRAGE ET DES INVESTISSEURS

La majeure partie des espaces ouverts appartient à des particuliers, en particulier aux abords du logement. Il est donc très important de sensibiliser les propriétaires à l'importance des espaces ouverts et d'impliquer suffisamment tôt les maîtres d'ouvrage et les investisseurs (ARE/OFL 2014). Il ressort des entretiens avec les maîtres d'ouvrage que ces derniers sont étonnamment plus disposés que les autorités à aborder la thématique des espaces ouverts. Les maîtres d'ouvrage attachent également une grande importance à la qualité de l'espace ouvert aux abords du logement, surtout lorsqu'ils jugent ces espaces comme une plus-value économique durable pour leurs biens immobiliers (association de l'agglomération de Schaffhouse, 2017).

Dans différents projets-modèles (par ex. Winterthour, Schaffhouse, agglomération de Saint-Gall - Bodensee), un dialogue a été instauré avec des investisseurs privés et des maîtres d'ouvrage. Ainsi, des aides concrètes ont pu être élaborées. Elles ont surtout été intéressantes d'une part pour les investisseurs privés (par ex. la liste de contrôle « Garantir un espace ouvert de grande qualité » pour les projets de construction de l'agglomération de Schaffhouse) et d'autre part pour mettre en œuvre des mesures de revalorisation concrètes avec la participation financière d'acteurs privés (agglomération de Saint-Gall - Lac de Constance) (pour le financement, se reporter au chapitre 3.5).

3.4 | PLANIFIER LES ESPACES OUVERTS SUFFISAMMENT TÔT ET DE MANIÈRE INTÉGRÉE

Le thème des espaces ouverts doit être davantage pris en compte dans la planification. Idéalement, la planification de la construction et l'aménagement de l'espace ouvert doivent intervenir en même temps et de manière équivalente. Comme indiqué initialement, les espaces ouverts sont souvent considérés comme des surfaces restantes dans la planification et n'ont pas la considération qu'ils devraient avoir au regard de leur grande importance pour la qualité du milieu bâti et la qualité de vie. D'une manière ou d'une autre, tous les projets-modèle se penchent sur l'aménagement de l'espace ouvert et/ou la manière dont on peut intégrer le thème des espaces ouverts dans les outils d'aménagement du territoire. Cette approche a permis de tirer les enseignements suivants:

SENSIBILISER DAVANTAGE LES PLANIFICATEURS À L'IMPORTANCE DES ESPACES OUVERTS

Au niveau de la planification, on constate souvent une prise en compte insuffisante de l'importance des espaces ouverts. De ce fait, les stratégies et concepts adaptés font également défaut. De tels concepts font souvent défaut à différents échelons, que ce soit au niveau supracommunal ou au niveau de l'environnement d'une zone d'habitat individuel. L'aménagement de l'espace ouvert est encore peu testé, en particulier dans les petites communes des agglomérations. L'un des aspects du développement intégré de l'espace ouvert consiste donc à sensibiliser les communes, les cantons, les maîtres d'ouvrage et les planificateurs à la qualité de l'espace ouvert et à son importance pour la qualité de vie et de la situation (voir à ce sujet le chapitre 3.1).

UNE PLANIFICATION DE L'ESPACE OUVERT PRÉCOCE ET SUFFISAMMENT LARGE EN TERMES DE CONTENU

Les espaces ouverts doivent être planifiés de la même manière que les bâtiments. Le thème des espaces ouverts doit être abordé suffisamment tôt dans le processus de planification pour qu'ils puissent ensuite être promus et développés avec toute la qualité requise dans les étapes de planification suivantes (association de l'agglomération de Schaffhouse, 2017). Les espaces ouverts doivent être intégrés dès la planification stratégique, au même titre que les bâtiments. En effet, c'est lors de cette étape que les jalons financiers sont posés et que les ressources pour la réalisation d'espaces ouverts de qualité peuvent être planifiées (quadra 2017). Lors des phases de conception et de réalisation du projet, les exigences relatives à la qualité des espaces ouverts doivent être garanties et respectées lors de l'exécution des phases prédéfinies (association de l'agglomération de Schaffhouse 2017).

L'aménagement intégré des espaces ouverts implique également une planification globale de ceux-ci qui prenne en compte leurs fonctions sociales, économiques et écologiques. Concrètement, cela peut impliquer la planification de zones distinctes pour différents groupes d'utilisateurs (voir le chapitre 3.2) ou la préservation des qualités écologiques d'un terrain.

AGGLOMÉRATION DE SCHAFFHOUSE

Intégration du développement intégrée des espaces ouverts dans le processus global de planification

De nombreuses surfaces de l'agglomération de Schaffhouse, dont le milieu bâti a un potentiel de densification, présentent des espaces ouverts de grande qualité. Avec la densification, ces espaces risquent de perdre en qualité et si tel est le cas, rien ne garantit que les nouvelles planifications auront prévu des solutions pour y remédier. Le projet-modèle a montré que les espaces ouverts doivent être intégrés de manière plus active et plus globale dans les planifications. Ceci signifie d'une part que le développement des espaces ouverts doit faire partie du processus global de planification et, d'autre part, que la qualité des espaces ouverts doit inclure, en plus d'une conception réfléchie, une qualité d'utilisation élevée et des critères écologiques. Le guide élaboré dans le cadre du projet-modèle pour promouvoir les espaces ouverts dans la planification assiste les représentantes/représentants des communes ainsi que les maîtres d'ouvrage dans la planification et la formulation des exigences concrètes relatives aux espaces ouverts. Des critères de qualité pour les espaces ouverts sont définis et différenciés pour toutes les phases, de la planification stratégique jusqu'à l'exploitation et l'entretien dans une liste de contrôle.

ANCRAGE DU THÈME DES ESPACES OUVERTS DANS LES INSTRUMENTS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'ancrage dans les instruments de planification est la condition requise pour promouvoir le thème des espaces ouverts. Différents instruments sont mis à disposition selon le niveau de planification. Des possibilités d'ancrage existent dans les instruments ayant force obligatoire pour les autorités, comme les plans directeurs cantonaux et communaux ou les concepts d'aménagement de l'espace ouvert, ainsi que dans les plans d'affectation imposés aux propriétaires fonciers (règlement de construction, plan des zones à bâtir, etc.) (cf. Quadra 2017). L'aménagement de (nouvelles) zones suburbaines peut également être réglé par un plan d'affectation de détail (agglomération de Saint-Gall - Lac de Constance 2016).

AGGLOMÉRATION DE CHIASSO-MENDRISIO

Le projet-modèle souhaite protéger les espaces naturels

La zone qui longe la rive de la rivière Laveggio était prévue comme point prioritaire de développement dans le projet d'agglomération du Mendrisiotto. Une utilisation plus marquée à des fins industrielles, artisanales et résidentielles était initialement prévue. Grâce aux efforts de l'association de citoyens « Cittadini per il territorio » et au projet-modèle, la zone a pu être préservée comme espace de détente pour les générations futures et reste ancrée en tant que tel dans le projet d'agglomération comme dans le plan directeur cantonal.

Toutefois, le chemin pour en arriver là a été difficile. L'association a utilisé différents moyens pour sensibiliser la population à cette cause: une pétition sur la création du parc naturel du Laveggio, des reportages dans les médias sur la vision du parc et une exposition. La reconnaissance comme projet-modèle a également apporté un soutien officiel important à cette cause. Les représentantes/représentants des communes et l'Office cantonal de la construction ont été globalement convaincus par l'idée d'un parc naturel en lien avec ce projet. Avec l'ancrage du concept de parc dans le projet d'agglomération, les bases pour la protection de la zone autour de la rivière Laveggio étaient posées.

Reste à savoir si la mise en œuvre sera menée avec succès dans tous les endroits. Certaines mesures ont déjà été réalisées. Le canton et les communes ont classé comme zone de protection naturelle une section de la rivière dans la partie sud de la zone près de Molino-Colombera. De plus, la commune de Riva S. Vitale a renaturé la zone d'embouchure de la rivière Laveggio. Cependant, il manque un service central habilité à mettre en œuvre le concept du parc. La mise en œuvre est entre les mains des communes concernées.



Illustration 11 – Une offre attractive d’activités physiques et sportives est particulièrement importante pour la qualité de vie des nouveaux quartiers densément peuplés (vue sur Sursee).

INTÉGRATION DES RÉSULTATS DES PROJETS-MODÈLE DANS LES PROJETS D’AGGLOMÉRATION

En raison des liens forts avec le développement de l’urbanisation et du trafic dans les agglomérations, différents projets-modèles ont établi avec succès des liens avec les projets d’agglomération de 3^e génération. Les résultats de différents projets-modèle (comme des propositions de mesures concrètes pour la revalorisation et l’amélioration

de la desserte des espaces ouverts) ont été intégrés directement dans les projets d’agglomération et transférés dans une planification à plus long terme. Les enseignements tirés des projets-modèle peuvent ainsi être utilisés et développés au-delà de la période concernée. Des aides à la planification existent pour garantir la prise en compte de la mobilité douce, de la nature et du paysage dans les projets d’agglomération (voir OFROU 2007 et ARE/OFEV 2015).

AIRE MÉTROPOLITAINE DE ZURICH

Intégration et desserte de points d’accès mobiles dans l’espace de détente dans le projet d’agglomération de 3^e génération

Dans les déplacements quotidiens, le trafic de loisirs à des fins de détente représente une grande partie des prestations de trafic. L’accessibilité des espaces de détente à pied ou à vélo constitue le principal objectif du projet mené par l’agglomération de Wil. Les mesures développées dans le cadre du projet-modèle pour améliorer la desserte (mobilité douce) ont pu être intégrées directement dans le projet de 3^e génération mené par l’agglomération de Wil. Elles font à présent partie de l’ensemble des mesures à prendre dans le domaine de la mobilité douce. Cette intégration pragmatique des enseignements du projet-modèle dans le projet d’agglomération garantit la cohérence entre les différents projets et crée les conditions nécessaires à la mise en œuvre des mesures, permettant ainsi une meilleure desserte des espaces de détente.

COORDINATION DU DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE OUVERT AVEC DES PLANIFICATIONS EFFECTUÉES EN PARALLÈLE

L'expérience acquise dans différents projets-modèles montre qu'une coordination anticipée avec les autres travaux de planification en cours dans la zone cible est souhaitable. Une approche concluante consiste à impliquer les représentantes/représentants de ces travaux de planification et/ou projets dans la planification des espaces ouverts (acteurs de l'agriculture, associations locales de protection de la nature, projets de construction privés). La réalisation des mesures concrètes pourra être accélérée si les objectifs des travaux de planification effectués parallèlement se complètent (par ex. agglomération de Locarno, agglomération de Saint-Gall-Lac de Constance).

INTÉGRATION DU THÈME DES ESPACES OUVERTS

Il est judicieux d'ancrer le thème des espaces ouverts non seulement dans les instruments classiques d'aménagement du territoire, mais aussi dans d'autres politiques. Des synergies peuvent être créées et le thème des espaces ouverts revêt une plus grande importance du fait de sa transversalité. Des liens avec d'autres politiques ont été établis dans plusieurs projets-modèle. À Luzern-Ost (projet-modèle de l'aire métropolitaine de Zurich), une mesure imminente de renaturation a donné l'occasion d'améliorer l'accessibilité d'une berge pour la mobilité douce. Le projet « Une heure de paysage » a permis de tirer profit des synergies existant avec la protection de la nature, notamment à travers la création de liens avec des concepts de développement du paysage. Dans d'autres projets-modèles, notamment dans celui de la région de Sursee-Mittelland (voir exemple), des liens ont été créés avec la politique de la santé ou du sport.

RÉGION DE SURSEE-MITTELLAND

Un espace d'activités physiques et sportives, de santé et de détente pour se positionner comme une région favorable aux activités sportives et opter pour un ancrage diversifié

La région de Sursee-Mittelland souhaite se positionner comme une région favorable aux activités sportives et renforcer ainsi son attractivité économique, sportive, touristique et culturelle. Dans ce but, le bureau de développement régional a lancé le projet « Région sportive Sursee-Mittelland » avec 17 communes d'agglomération. Le projet-modèle « Espace d'activités physiques et sportives, de santé et de détente » est l'un des cinq projets partiels. Ce projet-modèle élabore un concept régional de développement des espaces ouverts propices aux activités physiques. Ce concept esquisse une vision de la région comme territoire propice aux activités physiques, définit les champs d'action et les principes directeurs et ébauche des mesures de mise en œuvre concrètes et des projets de suivi. Grâce à l'intégration du projet-modèle dans ce projet global, des enseignements ont été tirés sur les espaces ouverts, en particulier sur les espaces de rencontre et de mouvement. Ces espaces sont intégrés dans le positionnement de la région comme destination propice aux activités sportives. Le manager sportif régional s'assure que le thème est transmis et garanti.

Le contenu du projet-modèle est également ancré dans d'autres niveaux. L'approche suivie par la région consiste à rattacher le thème au sein de l'organisation du bureau de développement régional et de ses organes et à garantir cet ancrage par des réalisations concrètes et des projets. À travers cet ancrage à différents niveaux, l'importance que revêtent les formes de mouvement informelles doit être mieux prise en compte à l'échelle régionale. La méthodologie du projet repose sur une approche participative à laquelle les acteurs présumés de la mise en œuvre ont été associés dès la préparation du concept. Grâce à la collaboration de ces acteurs, les travaux conceptuels se traduisent de manière concrète par des activités, des processus et des structures ainsi que par la mise en œuvre de projets à l'échelle communale. Après le projet, il conviendra de développer et d'amplifier les efforts de sensibilisation des communes à la promotion de l'activité physique.

3.5 | AVANCER AVEC DES EXEMPLES CONCRETS

Les différents projets-modèles ont montré que le thème des espaces ouverts n'est pas encore largement répandu. Les chapitres qui précèdent montrent à quel point il est nécessaire de souligner l'importance des espaces ouverts auprès de différents acteurs (services publics, population, planification, maîtres d'ouvrage, etc.) et de mener des actions de sensibilisation et de communication à ce sujet. Dans la pratique, ce n'est pas toujours possible car le thème reste souvent abstrait. Même lorsque des analyses et des concepts existent, la réalisation laisse souvent à désirer. Les projets-modèles livrent quelques enseignements sur la méthode à suivre pour que la mise en œuvre soit une réussite.

DÉVELOPPEMENT CONCRET DE L'ESPACE OUVERT

Pour que leur valeur soit reconnue, les espaces ouverts doivent être expérimentables. La plupart des projets-modèles ont testé et mis en œuvre leurs approches à partir

d'exemples sélectionnés, de zones test ou de zones pilotes. Cette approche présente l'avantage de réduire le niveau d'abstraction et de permettre l'élaboration, voire la mise en œuvre dans le meilleur des cas, de propositions d'amélioration concrètes. Le regroupement de plusieurs régions pilotes au sein d'un groupe de suivi de projet permet aux parties prenantes de créer des processus d'apprentissage communs et de s'inspirer mutuellement.

Dans les communes et régions où ces applications pilotes ont été mises en œuvre, le traitement approfondi de la situation spécifique a apporté une plus-value concrète, notamment parce que le projet-modèle a fourni des analyses approfondies ou des propositions de solutions. Ces exemples concrets peuvent inciter d'autres communes à se pencher sur le thème.

AGGLOMÉRATION DE FRIBOURG

La revalorisation dans les faits

Dans le cadre du projet-modèle, une mesure concrète de revalorisation de l'espace ouvert a été mise en œuvre près de l'école de Marly (voir également l'exemple sur la procédure de participation au chapitre 3.2). Pour l'Agglomération de Fribourg, le fait d'avoir pu mettre en œuvre un projet en seulement deux ans a eu une grande importance. Le projet d'agglomération de 2e génération avait été terminé peu de temps auparavant et les bases de la planification étaient intégralement disponibles. Les représentantes/représentants des communes ne voulaient pas voir un nouveau concept de planification (comme un concept d'aménagement de l'espace ouvert), mais des résultats concrets. Cette revalorisation d'un espace ouvert a apporté la preuve qu'une procédure de participation pouvait rapidement conduire à un résultat concret. Plusieurs facteurs expliquent cette mise en œuvre rapide: la disponibilité des ressources financières, les coûts relativement bas et le soutien fort apporté par le conseil communal, l'ingénieur de la commune de Marly, le comité et par le conseil de l'Agglomération de Fribourg.

ÉLABORATION DE POSITIONS D'AIDE PRATIQUES

Dans différents projets-modèle (agglomération de Schaffhouse, Winterthour/Dübendorf/canton de Zurich, agglomération de Chiasso-Mendrisio), des aides concrètes ont été élaborées sous la forme de guides, de feuilles d'information, de listes de contrôle ou d'exemples. Ces aides sont jugées très utiles car les différents échelons étatiques ne savent pas toujours comment aborder concrètement le thème des espaces ouverts. Tel que décrit dans les chapitres précédents, certains aspects propres aux espaces ouverts sont encore trop peu mis en lumière, notamment l'utilisation des espaces ouverts pour les activités physiques ou sportives ou la gestion des conflits d'utilisation. Des aides concrètes pour les différents acteurs (planificateurs communaux et cantonaux, maîtres d'ouvrage, etc.) sont dans ce cas d'une grande utilité.

AGGLOMÉRATION DE SCHAFFHOUSE

Une aide pratique sous la forme de feuilles d'information, de listes de contrôle et d'exemples pertinents

Dans les trois régions pilotes de l'agglomération de Schaffhouse, le projet-modèle a défini, pour chaque lieu, les potentiels et les lacunes des espaces ouverts. Dans le cadre de la présentation des résultats, les représentantes/représentants des communes ont exprimé un besoin en moyens auxiliaires pour la planification. Les maîtres d'ouvrage ont également un soutien plus appuyé de la part des communes pour la formulation des exigences concrètes posées aux espaces ouverts dans les projets de construction. Les principaux résultats du projet-modèle ont donc été transposés dans un guide avec des feuilles d'information et des listes de contrôle spécifiques. À titre d'exemples, citons une feuille d'information sur les espaces ouverts adaptés aux activités physiques ou la liste de contrôle « Garantir un espace ouvert de grande qualité » qui présente, pour toutes les phases de l'étude de projet et de la réalisation, des critères détaillés pour garantir un espace ouvert de grande qualité (voir également le chapitre 3.4). Un ensemble d'exemples pertinents d'abord du logement, expliquant concrètement les critères de qualité et présentant des ébauches de solutions, est ensuite fourni (association agglomération de Schaffhouse, 2017). Ces aides utiles pour la planification, associées à des exemples parlants, ont été très bien accueillies par les communes. Le canton envisage d'utiliser de manière intensive ce guide également comme outil d'information.



Illustration 12 – Une densification ne peut générer des espaces ouverts attractifs que s'ils sont complètement intégrés dans le processus de planification (Crédit photographique: Gudrun Hoppe).

UTILISATION DE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS FINANCIERS POUR LA MISE EN ŒUVRE

Bien souvent, la mise en œuvre de revalorisations ou d'accès échoue pour des raisons de financement; ce point a tout du moins été cité comme un problème dans différents projets-modèles. Pourtant, il s'avère qu'il existe, en fonction de la situation, une multitude de possibilités pour financer de telles mesures. Parmi les différents instruments de politique paysagère, on peut citer le Fonds Suisse pour le Paysage, les contributions à la qualité du paysage ou l'instrument « Projets pour le développement régional de la politique agricole suisse » (pour de plus amples informations sur ces instruments, voir OFEV 2016). Des possibilités de participation financière d'acteurs privés existent également. Parmi ces possibilités, on peut citer les contributions financières d'associations d'embellissement au financement de bancs, le parrainage, la participation financière d'entreprises locales et de propriétaires de biens immobiliers à des mesures de revalorisation autour de leur site, sans oublier les modèles de financement innovants pour des projets concernant des friches. Il est donc utile de rechercher des alternatives permettant de soulager financièrement les communes.

UTILISATION DE FACTEURS AVANTAGEUX

Les différents projets-modèles ont montré que diverses conditions devaient être réunies pour permettre la mise en œuvre réussie d'un projet. Une direction de projet engagée et persévérante est nécessaire pour faire avancer le projet. Les communes, cantons et investisseurs privés impliqués doivent être prêts à travailler main dans la main et à dépasser leur domaine de compétences respectif pour collaborer avec d'autres acteurs. Une bonne communication est également nécessaire pour impliquer d'autres acteurs et les inciter à se joindre au projet. Enfin, il faut saisir le bon moment et disposer de ressources financières (voir point ci-dessus) pour réaliser des projets concrets. Tous ces facteurs s'appliquent non seulement au thème des espaces ouverts, mais aussi, de manière générale, à la réussite de projets relevant de plusieurs domaines. Les projets-modèles montrent également qu'il existe parfois des facteurs avantageux qu'il convient d'exploiter. Ainsi, la conjugaison d'un projet précis (Une heure de paysage) et d'un projet de construction prévu dans une zone adjacente a permis de mettre en œuvre rapidement des mesures concrètes de revalorisation avec la participation financière du promoteur immobilier privé.

4 | CONCLUSION

4.1 | CARACTÉRISTIQUES D'UN ESPACE OUVERT DE QUALITÉ

Même si les projets-modèles ont été menés selon différentes approches et ont permis de développer diverses zones dans des contextes variés, ils avaient cependant un objectif commun: la qualité de l'espace ouvert sous toutes ses formes. Les enseignements tirés des projets-modèles sur la qualité de l'espace ouvert sont exposés ci-dessous.

LES ESPACES OUVERTS DE GRANDE QUALITÉ SONT...

... DIVERSIFIÉS

Les espaces ouverts sont de grande qualité lorsqu'ils remplissent diverses fonctions et lorsque leurs aménagements sont variés et utiles. Idéalement, ils sont composés d'espaces verts, d'arbres ou de fleurs, et d'aménagements aquatiques, tels que des fontaines, des mares, des ruisseaux ou des rivières ainsi que d'un dense réseau de chemins. Ce sont à la fois des espaces de repos, de rencontre et de mouvement. Les espaces ouverts de grande qualité sont attractifs en raison de leur aspect esthétique et ils ont également un intérêt écologique: ils contribuent à la préservation de la biodiversité et à l'oxygénation du milieu bâti. En outre, ils mettent le paysage en valeur et permettent de découvrir la nature, même dans un environnement urbain.

... CONFORMES AUX BESOINS

Les espaces ouverts répondent aux besoins lorsqu'ils peuvent être utilisés par différentes catégories de population. Ils se caractérisent par une qualité de séjour élevée. On sait qu'un espace ouvert est conforme aux besoins lorsqu'il est fréquenté par divers groupes d'usagers de manière régulière et à différents moments de la journée. Ils sont utilisés simultanément de différentes manières. Ils contribuent au bien-être psychique (espace de détente), physique (espace de mouvement) et social (espaces de rencontre, d'identification et d'appropriation).

... UTILISABLES DE MANIÈRE FLEXIBLE

Les espaces ouverts sont de grande qualité lorsqu'on peut se les approprier et les utiliser de manière flexible. Selon que l'on est sur un banc, sur l'herbe ou sur un sol avec un revêtement dur, les occupations ne sont pas les mêmes. Leur utilisation limitée dans le temps contribue également à la diversification des activités. Les espaces flexibles peuvent s'adapter à des conditions et à des exigences changeantes.

Ainsi, la transition démographique peut changer les besoins d'utilisation. Toutefois, la structure de base de l'aménagement de l'espace ouvert, notamment les arbres, reste inchangée.

... AISÉMENT ACCESSIBLES

Les espaces ouverts de grande qualité sont ouverts, sûrs et aisément accessibles pour toutes les catégories de population. Ils sont situés dans un lieu approprié du point de vue urbanistique et aisément accessibles avec les transports publics ainsi que pour la mobilité douce. On peut facilement les trouver grâce à une signalisation univoque. Leurs chemins et les abords de leurs chemins sont également attractifs, praticables et sûrs. Les espaces aisément accessibles et praticables deviennent alors un lieu de rencontre pour diverses catégories de population.

LES ESPACES OUVERTS DE GRANDE QUALITÉ

APPARAISSENT LORSQUE...

- le potentiel des espaces à développer est soigneusement analysé et lorsque les besoins des usagers potentiels sont connus;
- les usagers peuvent s'impliquer dans des projets concrets de développement de l'espace ouvert et prévenir activement les risques de conflits d'utilisation;
- la collaboration des participants au développement de l'espace ouvert est interterritoriale et interdisciplinaire, et lorsque les acteurs privés et publics travaillent en étroite collaboration;
- la thématique de l'espace ouvert est prise en compte dans les processus de planification de manière opportune et équitable;
- le développement de l'espace ouvert est correctement défini dans d'autres planifications et bien ancré dans les instruments de planification de l'espace;
- les acteurs impliqués développent des espaces ouverts de qualité, qui peuvent servir d'exemples et inciter les autres à s'impliquer.

4.2 | THÈMES ET PROCESSUS À APPROFONDIR

Les projets-modèles ont montré que les différents thèmes qui y ont été abordés ont besoin d'être approfondis. Cet approfondissement concerne en particulier les approches ou thèmes suivants:

- Découvrir comment aménager les quartiers des villes et des agglomérations avec une faible qualité de vie et un manque d'espaces ouverts de manière à les rendre propices aux activités physiques et sportives, comment créer des espaces de rencontre attractifs et surtout, comment améliorer la qualité de vie et lutter contre les nuisances environnementales (bruit/pollution de l'air), en particulier aux abords du logement.
- Gérer les conflits d'utilisation, en particulier les conflits entre les divers groupes d'utilisateurs des espaces ouverts. Pour ce thème, il faut bénéficier de plus de savoir et de soutien à différents niveaux, surtout pour les représentantes/représentants des communes.
- Synergies et conflits entre détente, agriculture et protection de la nature dans les espaces de détente. Les qualités écologiques des espaces ouverts, par ex. leur contribution à la biodiversité ou à la mise en réseau (infrastructure écologique), ont été peu thématiques dans les actuels projets-modèles. Les conflits et les synergies entre les protecteurs et les usagers d'un même espace peuvent être abordés de manière plus thématique.
- Agriculture à proximité du milieu bâti: dans de nombreux cas, les agriculteurs sont les propriétaires fonciers des espaces ouverts qui jouxtent le milieu bâti. Par conséquent, ce sont eux qui façonnent de manière prépondérante ces surfaces et les chemins qui s'y trouvent. L'agriculture située à proximité du milieu bâti doit relever des défis particuliers en raison de la très forte pression immobilière. Cependant, il existe des synergies, comme par exemple la vente directe de produits fermiers et la sensibilisation de la population urbaine au déroulement quotidien de la production et aux exigences que doivent respecter les agriculteurs.
- Promouvoir une culture intégrée de l'aménagement et des constructions qui consiste à tenir compte de la qualité de vie, de la santé et des espaces de vie, en plus des aspects liés à la planification de l'espace et de la construction. Ces aspects revêtent une importance particulière dans le cadre d'un développement de l'urbanisation vers l'intérieur.
- Garantir l'égalité des chances et l'équité intergénérationnelle en tenant compte de la transition démographique dans le développement des villes, des agglomérations et des régions afin de satisfaire suffisamment les besoins des groupes de personnes particulièrement vulnérables, tels que les personnes âgées, les enfants ou les familles défavorisées.
- Impliquer plus fortement les maîtres d'ouvrage et les investisseurs afin de les sensibiliser à la valeur ajoutée des espaces ouverts de grande qualité.
- Dans le cadre du développement de l'espace ouvert, continuer à approfondir les interfaces entre les niveaux communal, cantonal et régional: les projets-modèles ont ainsi montré à quel point il est difficile de faire converger les instruments de planification communale et cantonale dans les espaces de détente (par ex. rives de rivières) ou de mettre en œuvre des concepts régionaux de développement de l'espace ouvert au niveau communal. Dans ce cas, l'accent doit être mis en particulier sur la collaboration supracommunale.

ANNEXE : RÉSUMÉ DES PROJETS-MODÈLES

TRANSFORMATION DE PLAINES INONDABLES EN ESPACE DE DÉTENTE ATTRACTIF DANS L'AGGLOMÉRATION DE LOCARNO

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration des cinq communes participantes (Locarno, Losone, Ascona, Terre di Pedemonte, Centovalli) avec le centre de développement régional de l'agglomération de Locarno et du district de Vallemaggia ERS-LVM, la commission des transports, l'office de tourisme du Lac Majeur et l'Office cantonal du développement territorial. La conduite administrative du projet est assurée par le centre de développement régional ERS-LVM.

INTERLOCUTEURS

Gabriele Bianchi,
Giovanni Monotti (ERS-LVM).

SITUATION INITIALE

Dans l'agglomération de Locarno, les rivières Maggia et Melezza forment un espace non bâti et clairement délimité où se rencontrent la plaque africaine et la plaque européenne. Ces espaces verts, terres agricoles, zones inondables, rives, etc., ont des fonctions différentes, mais ils présentent toutes les qualités importantes que doit avoir un espace de rencontre et de détente pour la population. Le potentiel de cette zone située autour des rives des rivières et du delta de la Maggia n'a pas encore été pleinement exploité pour la détente.

OBJECTIF

Dans le cadre du projet-modèle, un concept global de développement des activités de loisirs et un concept d'identification propre à cette zone ont été développés. Le concept tient compte des divers aspects de cette zone (agriculture, nature, paysage, détente et tourisme). De plus, des mesures concrètes ont été proposées pour favoriser la mobilité douce et la détente.

PROCESSUS

1. Analyse de la situation: détermination du périmètre et sondage des usagers sur leur mode d'utilisation, l'accessibilité, les conflits d'utilisation, etc. via un questionnaire en ligne.
2. Développement du concept: élaboration d'un concept de développement supracommunal et uniforme de la zone.
3. Développement de mesures: établissement d'une liste de mesures pour améliorer l'attractivité et l'accessibilité, devis compris, et approbation par les communes. Définition d'un ordre de priorité pour la mise en œuvre des mesures.
4. Mise en œuvre: création d'un processus pour mettre en œuvre les mesures dans les différentes communes concernées.

RÉSULTATS IMPORTANTS

Le sondage réalisé auprès des usagers a révélé les potentiels et les lacunes de la zone. Un concept et des mesures ont été élaborés avant d'être soumis à l'approbation des communes et du canton. Les usagers sont très intéressés par le projet. La mise en œuvre des mesures concrètes relève du domaine de compétences des communes concernées et n'est pas encore effective.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<http://svagolocarnese.ch>

UN ESPACE POUR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES DANS LA RÉGION SURSEE-MITTELLAND

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration du bureau du développement régional Sursee-Mittelland avec Planteam SA Lucerne / CycloConsulting GmbH Oberkirch, Zimraum Raum + Gesellschaft Zurich, Strupler Sport Consulting Berne et le service de la santé du canton de Lucerne

INTERLOCUTEURS

Beat Lichtsteiner (région Sursee - Mittelland),
Roger Brunner (CycloConsulting GmbH).

SITUATION INITIALE

Région rurale avec 17 communes et Sursee, une ville densément peuplée et en plein développement. La région Sursee-Mittelland a reconnu l'importance des thèmes « activités physiques et sportives, détente et santé » pour son développement à venir et veut augmenter son attractivité en favorisant les activités physiques et sportives ainsi que la santé et le tourisme. Le projet-modèle est un projet partiel du projet « Sursee – une région sportive forte » lancé en 2014 et basé sur un concept global de développement et de promotion des activités sportives.

OBJECTIF

Dans le cadre du développement de l'urbanisation vers l'intérieur, promotion des espaces ouverts propices aux activités physiques, à l'aide de stratégies et mesures de développement, de revalorisation et de préservation des espaces correspondants. En tant que contribution active au projet « Sursee - une région urbaine forte », ce projet-modèle doit permettre à toute la région d'être reconnue comme une région favorable aux activités sportives et à la santé.

PROCESSUS

1. Préparation du projet: élaboration de la planification détaillée et de la gestion de projet.
2. Analyse: analyse de l'espace géographique, de l'environnement social, de la promotion de la santé ainsi que de l'espace informel des loisirs et des activités sportives.
3. Concept: élaboration d'un concept de développement des espaces ouverts propices aux activités physiques, y. c. résultats de l'analyse, vision 2030, champs d'action, principes directeurs, stratégies, mesures de mise en œuvre et projets de suivi.
4. Mesures de mise en œuvre et projets de suivi: identification et initialisation de mesures de mise en œuvre et de projets de suivi.
5. Communication et information: mise en œuvre des résultats du projet sous la forme de mesures de communication et d'information.

RÉSULTATS IMPORTANTS

- Analyse de l'environnement social: analyse des espaces de mouvement des adolescents et des seniors dans la région.
- Concept de développement « Espace d'activités physiques et sportives, de détente et de santé », y. c. mesures concrètes de mise en œuvre et projets de suivi.
- Ancrage du thème « Espace d'activités physiques et sportives » à différents niveaux, par ex. dans le cadre des structures de gestion de la région (entre autres par le manager du sport), dans un projet NRP pour le développement de l'urbanisation vers l'intérieur ou dans un projet régional axé sur les besoins des personnes âgées.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<http://www.sursee-mittelland.ch/ret-sursee-mittelland/projekte/starke-sportregion>

MOBILITÉ DOUCE PROCHE DU MILIEU BÂTI DANS L'AIRE MÉTROPOLITAINE DE ZURICH

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration de l'aire métropolitaine de Zurich avec Suisse Rando, SuisseMobile et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (soutien scientifique).

INTERLOCUTEUR

Bernard Hinderling (Suisse Rando).

SITUATION INITIALE

Le thème « développement de l'espace ouvert » est déjà traité de manière concrète dans l'aire métropolitaine de Zurich. Jusqu'à maintenant, la desserte des espaces ouverts avec des réseaux de mobilité douce n'a pas été prise en compte de manière globale.

OBJECTIF

L'intégration optimale des questions de mobilité douce doit être testée à l'aide de projets pilotes et dans le contexte d'une planification concrète de l'espace ouvert. La mobilité douce est thématiquée de manière globale (vélo et marche à pied). Les synergies et les conflits d'intérêts sont traités et de nouvelles solutions ciblées et pragmatiques pour la collaboration entre les acteurs concernés et les représentantes/représentants des personnes concernées (par ex. planification de l'urbanisation et de la circulation, agriculture, protection de la nature et des eaux) sont présentées et testées.

PROCESSUS

1. Analyse grossière: dans les deux projets pilotes de la région de Luzern-Ost (Rontal/Reusstal) et de celle de Wil, les problèmes de la mobilité douce sont évalués eu égard à l'attractivité, à la continuité et à la sécurité. Des solutions possibles sont envisagées.
2. Mesures: élaboration de mesures détaillées d'amélioration pour la mobilité douce dans les deux régions pilotes.
3. Mise en œuvre et intégration dans les processus et projets: mise en œuvre de mesures individuelles en collaboration avec d'autres partenaires (par ex. Panoramaweg Luzern) ou transfert dans des instruments de planification, notamment dans le projet d'agglomération de 3e génération (agglomération de Wil).
4. Communication et sensibilisation (encore en suspens): communication des résultats et d'instructions concrètes (par ex. guide de la mobilité douce).

RÉSULTATS IMPORTANTS

- Mesures détaillées pour améliorer la desserte des espaces ouverts avec la mobilité douce pour les régions de Wil et Luzern-Ost.
- Coordination des conflits d'intérêts et des synergies, sensibilisation des différents acteurs.
- Ancrage dans d'autres planifications (en particulier dans le projet d'agglomération de 3e génération, planification des projets de renaturation, planification du développement).
- Mise en œuvre de projets sélectionnés (Panoramaweg).
- Guide de la mobilité douce (en cours d'élaboration, pour le compte de l'OFROU) qui intègre les résultats du projet-modèle.

DES ESPACES PROPICES AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES À WINTERTHOUR ET DÜBENDORF

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration du département Travail social de la ZHAW avec les communes de Winterthour et de Dübendorf ainsi que le canton de Zurich (Office du développement territorial et Direction des travaux publics Office de l'immobilier).

INTERLOCUTEUR

Gabriela Muri Koller (ZHAW).

SITUATION INITIALE

L'utilisation d'un espace ouvert dépend fortement de la qualité des rencontres au quotidien et repose sur des qualités intrinsèques telles que le potentiel d'appropriation, la densité des interactions, la qualité des processus et les offres différenciées selon le type de groupe. Cependant, les espaces ouverts sont, comme auparavant, planifiés principalement selon des critères d'aménagement. Soit il manque des stratégies et des instruments pour intégrer la diversification et la participation comme des facteurs centraux d'aménagement et d'utilisation des espaces extérieurs, soit les instruments et outils existants ne sont pas suffisamment utilisés.

OBJECTIF

Élaboration et utilisation d'instruments de planification pour intégrer la dimension sociale du développement durable dans des processus de planification à moyen terme. Promotion de la mixité sociale et des interactions productives au quotidien grâce à une revalorisation diversifiée des espaces ouverts publics et semipublics. Ce projet-modèle a en outre pour objectif de développer des concepts de communication et de participation afin de sensibiliser différents groupes d'acteurs (différentes sections de l'administration, sociétés immobilières, habitants, groupes d'usagers).

PROCESSUS

1. Spécification des actions requises au moyen de groupes cibles thématiques : groupe cible Législation sur l'aménagement et les constructions pour la mise en œuvre des feuilles d'information « Espace d'activités physiques et sportives » et la révision de feuilles d'information pour deux quartiers de Dübendorf.
2. Accompagnement et participation des acteurs du projet « Werk 1 » lors de la conception du processus et de l'intégration concrète des enseignements des feuilles d'information « Espace d'activités physiques et sportives ».
3. Analyse des conflits sur la base du projet « Töss » pour gérer les conflits d'utilisation concrets dans un espace public.
4. Sondage qualitatif auprès de différents groupes d'acteurs pour la perception et la mise à profit du potentiel des rives de la Töss sur la base des critères de qualité de l'espace ouvert.
5. Mise en œuvre: spécification des mesures pour gérer les conflits d'utilisation au quotidien.
6. Généralisation et définition d'un modèle au niveau cantonal: stratégies pour la suite du processus en vue de la généralisation des résultats dans le cadre de la feuille d'information, de l'attribution des moyens financiers générés par les recettes de la taxe sur la plus-value et de la revalorisation des espaces extérieurs.

RÉSULTATS IMPORTANTS

- Travaux analytiques: par ex. mémoire de Master sur l'utilisation des rives de la Töss.
- Feuilles d'information pratiques et aides pour les communes, par ex. pour l'intégration des divers intérêts des usagers dans l'aménagement des espaces extérieurs, pour la gestion des conflits d'utilisation dans les espaces ouverts, sur les critères de qualité de l'espace ouvert propices aux activités physiques quotidiennes, etc. ainsi que sur les critères d'attribution des moyens financiers générés par la taxe sur la plus-value, pour la revalorisation des espaces extérieurs par le canton.
- Projet concret d'aménagement des espaces ouverts: soutien au processus lors du développement coopératif d'un concept d'aménagement des espaces ouverts ou lors de la mise en œuvre de projets pour les espaces de mouvement et de rencontre (par ex. parcours santé « Winletic-Trail » déjà planifié).

PARTICIPATION À LA CRÉATION D'ESPACES OUVERTS ATTRACTIFS À FRIBOURG

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration de l'Agglomération de Fribourg avec Naturaqua, Bureau d'écologie Jacques Studer Fribourg, bfm AG Berne et Verzone Wood Architects.

INTERLOCUTEUR

Daniela Gaspoz-Fleiner (anc. cheffe de projet du projet-modèle, Agglomération de Fribourg).

SITUATION INITIALE

Le projet d'agglomération de 2e génération a été terminé avant le lancement du projet-modèle. Comme il existait déjà divers concepts d'aménagement, les représentants/représentants des communes n'ont pas souhaité en avoir un de plus. En outre, il s'agissait de se représenter les critères de qualité de l'espace ouvert sur la base de projets concrets.

OBJECTIF

Aménagement d'espaces ouverts propices aux activités physiques avec des éléments naturels et en impliquant la population. Le projet-modèle cherche en particulier à favoriser la mobilité douce et à créer un lieu pour les activités physiques et les rencontres ainsi qu'un espace de vie naturel pour les animaux et les plantes. L'objectif de ce projet-modèle vise donc l'amélioration de la qualité de vie dans l'Agglomération de Fribourg.

PROCESSUS

1. Élaboration d'une vision: carte montrant les espaces ouverts de l'agglomération qui ont un potentiel de valorisation important.
2. Lancement du projet: les communes et les particuliers ont pu déposer leur projet de valorisation des routes et des places. Au cours d'une première phase, trois projets furent sélectionnés parmi 14 projets. Un quatrième projet est apparu au cours de la seconde phase.
3. Connaissance des besoins et planification: pour chaque projet, des ateliers participatifs ont été mis en place avec la population afin d'évaluer les opportunités, les risques ainsi que les forces et faiblesses.
4. Mise en œuvre: aménagement des espaces ouverts par les communes et l'agglomération.
5. Évaluation et résultats: détermination de la planification et de la mise en œuvre des quatre projets pilotes dont les enseignements doivent être consignés dans un guide pour les futurs projets.

RÉSULTATS IMPORTANTS

Réalisation des quatre projets pilotes « Marly – cour d'école » (mis en œuvre), « Route de Villars » (mise en œuvre à l'automne 2017), « Fribourg (ou)vert » et revalorisation des routes à Villars-sur-Glâne (mise en œuvre au printemps 2018). À Marly, l'environnement d'une école a été revalorisé sous la forme d'une aire de jeux. Dans une cour intérieure, située près de la route de Villars, une aire de jeux et un lieu de rencontre pour les habitants ont été aménagés. Dans le quartier de Schönberg, il est question d'embellir la ville dans le cadre du projet-modèle « Fribourg (ou)vert » dont les premiers résultats sont attendus en 2018. À Villars-sur-Glâne, une rue sera revalorisée pour favoriser les promenades et la flânerie. Un premier sondage a déjà été réalisé à l'automne 2017 auprès des habitants du quartier. Le projet devrait être mis en œuvre en 2018. Les travaux effectués dans le cadre de ce projet ont été intégrés au projet d'agglomération de 3e génération. L'AP3 prévoit entre autres la mise en réseau des espaces ouverts avec les centres des quartiers et/ou des villes ainsi que la revalorisation de divers parcs urbains.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.freiraumfreiburg.ch; www.agglo-fr.ch

L'ARVE TRANSFRONTALIÈRE AU CŒUR DU GRAND GENÈVE

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) du Conseil d'État du canton de Genève (conduite du projet), les communes suisses concernées (niveaux politique et technique), la commune française d'Annemasse (niveaux politique et technique), le groupe d'intérêts Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents SM3A, ainsi que la haute école spécialisée Haute école de paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA).

INTERLOCUTEUR

Anne-Lise Cantiniaux (DETA).

SITUATION INITIALE

L'Arve et son environnement représentent, avec son potentiel esthétique et écologique élevé, un espace ouvert qui doit être préservé en tant qu'espace ouvert dans le cadre du projet d'agglomération et revalorisé dans le cadre des projets partiels du projet-modèle, notamment afin de le rendre accessible.

OBJECTIF

Le projet-modèle a pour but de mettre en œuvre la stratégie de préservation et de valorisation du paysage du projet d'agglomération. Deux mesures seront mises en œuvre à cet effet: La première consiste dans l'aménagement d'un chemin fluvial « Parcours en balcon » entre Genève et Étrembières (F), réservé aux piétons et aux cyclistes. La seconde consiste à aménager une « promenade basse » censée conduire la population jusqu'à la rivière au moyen d'équipements tels que des parcs, etc. En d'autres termes, cette promenade facilitera l'accès à la rivière.

PROCESSUS

1. Coordination et échange d'expériences.
2. Études de faisabilité: approfondissement de l'étude paysagère lancée en 2015 et des études de projet portant sur l'assainissement de plusieurs sections.
3. Sensibilisation des participants: excursion à Zurich pour voir des exemples concrets de réalisation.
4. Collaboration avec l'HEPIA pour la réalisation du livre.
5. Communication et discussions: édition d'un rapport annuel sur l'état d'avancement du projet et collaboration avec les communes participantes dans le cadre des études commandées en 2015.
6. Édition du livre: compterendu du processus et des résultats.

RÉSULTATS IMPORTANTS

La mise en œuvre commune d'une stratégie supracommunale avec la participation du canton, du Grand Genève et des communes concernées. Le développement et la planification de trois projets le long de la promenade basse de l'Arve ainsi que l'achèvement de l'étude de faisabilité portant sur l'aménagement d'un parcours balcon. En outre, un parc a été aménagé au niveau de la promenade basse du parc des Falaises.

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DE L'ESPACE OUVERT DANS L'AGGLOMÉRATION DE SCHAFFHOUSE

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration de l'association de l'agglomération de Schaffhouse avec le bureau spécialisé quadra, le service de l'urbanisme des communes concernées, les jardiniers de la ville, le service de l'urbanisme de Schaffhouse, le service spécialisé Mobilité douce et les services concernés du canton de Schaffhouse.

INTERLOCUTEURS

Susanne Gatti (association de l'agglomération de Schaffhouse), Gudrun Hoppe (quadra).

SITUATION INITIALE

Avant le début du projet-modèle, le canton de Schaffhouse a augmenté ses réserves de zones à bâtir afin de favoriser la densification du milieu bâti. La plupart des zones potentielles de densification sont des espaces ouverts de grande qualité. Avec la densification, ces espaces risquent de perdre en qualité et si tel est le cas, rien ne garantit que les nouvelles planifications auront prévu des solutions pour y remédier.

OBJECTIF

Le projet-modèle traite de la densification du milieu urbain en se focalisant sur les espaces ouverts aux abords du logement. Son objectif est de développer des instruments de modélisation permettant d'évaluer les espaces ouverts selon l'ensemble des critères de qualité et de définir les éventuelles zones à bâtir.

PROCESSUS

1. Analyse des qualités locales et thématiques des espaces ouverts et de leurs défauts dans trois projets pilotes (zone centrale de Herblingen, zone à transformer de la Spiegelgutstrasse – Hochstrasse et réserve extérieure de Windegg).
2. Détermination de critères pour un espace ouvert de grande qualité: ils ont été testés et affinés dans les zones pilotes.
3. Discussion régulière des résultats intermédiaires dans le cadre d'un espace d'écho regroupant des représentantes/représentants de la Confédération, du canton et des communes. Au cours des quatre espaces d'écho qui ont eu lieu, les participants ont discuté des travaux présentés.
4. Échanges avec les maîtres d'ouvrage sur l'importance et les exigences des espaces ouverts aux abords du logement.
5. Rédaction d'un guide pour le renforcement des espaces ouverts dans la planification: synthèse des enseignements tirés du projet-modèle.
6. Analyse: achèvement du projet et documentation de sa mise en œuvre pour la suite du processus, présentation des résultats lors de l'assemblée générale de l'association de l'agglomération de Schaffhouse.

RÉSULTATS IMPORTANTS

Guide pour le renforcement des espaces ouverts dans la planification, y. c. les feuilles d'information et les listes de contrôle suivantes (association de l'agglomération de Schaffhouse 2017):

- Feuille d'information « Analyse des abords du logement »
- Liste de contrôle « Garantir un espace ouvert de grande qualité »
- Feuille d'information « Promotion d'un environnement propice à l'activité physique »
- Feuille d'information « Construire en milieu suburbain »
- Feuille d'information « Plan d'aménagement de l'environnement »
- Exemples d'aménagement réussi d'espaces ouverts aux abords du logement

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<http://www.sh.ch/Innenentwicklung.4940.0.html>

REVALORISATION DU MILIEU SUBURBAIN DANS L'AGGLOMÉRATION DE FLAWIL-SAINT-GALL

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration de l'organisme responsable du projet d'agglomération Saint-Gall-Lac de Constance avec les communes de Flawil, Gaiserwald, Gossau et Saint-Gall ainsi que l'Office de l'agriculture du canton de Saint-Gall.

INTERLOCUTEUR

Tobias Winiger (Secrétariat de direction de l'agglomération de Saint-Gall-Lac de Constance).

SITUATION INITIALE

les espaces intermédiaires entre le milieu bâti et le paysage ouvert présente un important potentiel de valorisation sous la forme d'un espace de détente aisément accessible. Ces espaces sont souvent le résultat d'une structure urbaine qui s'est développée de manière hasardeuse et de planifications qui se sont déroulées en parallèle (voir Agglomération de Saint-Gall -Lac de Constance 2016). De nombreux acteurs influencent cet espace transfrontalier. L'aménagement intégré d'espaces intermédiaires entre le milieu bâti et le paysage ouvert est une tâche complexe qui nécessite l'application de méthodes innovantes.

OBJECTIF

Définition des espaces intermédiaires entre le milieu bâti et le paysage ouvert selon leurs caractéristiques et description de solutions d'aménagement et de développement. Identification sur place des acteurs clés pour chaque espace à développer, sensibilisation au thème et implication dans le groupe de projet. Montrer à l'aide d'un guide les mesures concrètes qui permettent de revaloriser les zones suburbaines. Pour cela, il faut également chiffrer les coûts des mesures et identifier les possibilités de financement ainsi que les partenaires à impliquer pour la mise en œuvre.

PROCESSUS

1. Analyse grossière: délimitation des périmètres des zones suburbaines, identification des acteurs clés et définition des objectifs de développement pour les zones pilotes en impliquant les personnes concernées dans le cadre d'ateliers.
2. Plan de mesures: détermination de mesures et évaluation de sources de financement possibles.
3. Analyse: regroupement des connaissances et des enseignements, rédaction d'un guide et définition des actions requises.
4. Diffusion: diffusion des résultats et du guide afin de promouvoir cette approche dans toute la région.

RÉSULTATS IMPORTANTS

Pour toutes les zones pilotes, des stratégies de développement et d'éventuelles mesures ont été définies en impliquant les différents groupes concernés. Le rapport final présente les enseignements du projet et les caractéristiques des milieux suburbains. Il montre également le potentiel de développement et les actions requises pour chaque type de zone. En outre, il contient un guide qui décrit le processus adopté avec succès pour élaborer des solutions d'aménagement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

http://www.regio-stgallen.ch/fileadmin/images/downloads/Landschaft_1h_Schlussbericht_151013.pdf

CRÉATION DU PARCO DEL LAVEGGIO DANS LE MENDRISIOTTO

ORGANISME RESPONSABLE, ACTEURS IMPLIQUÉS

Collaboration de l'association « Cittadini per il territorio » avec les communes de Stabio, Mendrisio et Riva S. Vitale, l'office de tourisme de Mendrisiotto, la commission régionale des transports et l'Office cantonal du développement territorial.

INTERLOCUTEUR

Ivo Durisch (Cittadini per il territorio).

SITUATION INITIALE

La rivière Laveggio est un élément important du paysage de la plaine de Mendrisiotto. Elle présente un potentiel élevé de développement de la détente et de la biodiversité. Cet espace est désormais utilisé par la population qui a, depuis quelques années, pris conscience de la valeur de cette zone.

OBJECTIF

La zone située autour de la rivière doit être mise en valeur par l'aménagement d'un parc naturel « Parco del Laveggio » qui améliorera la détente et la protection de la nature. Un réseau de voies piétonnes et de pistes cyclables doit permettre de relier les espaces verts existants et de les rendre plus accessibles. La biodiversité sera également augmentée au moyen de mesures de protection et la zone sera nettoyée de ses débris et résidus toxiques. Différentes mesures telles qu'une pétition pour l'aménagement d'un parc naturel, une exposition de photographies et des comptes-rendus dans les médias ont contribué à la sensibilisation de la population. La prise de conscience par la population de la valeur de cette zone et sa disposition à la protéger doivent être renforcées.

PROCESSUS

1. Analyse grossière : examen du paysage et de l'environnement.
2. Concept: élaboration d'un concept de parc pour toute la zone, identification des curiosités le long du chemin fluvial, proposition de mesures d'aménagement et établissement d'une feuille de route.
3. Mise en œuvre: approbation du concept de parc par le canton, établissement de zones de protection, ancrage du concept de parc dans le projet d'agglomération de Mendrisiotto, mise en œuvre de mesures concrètes par les communes concernées.

RÉSULTATS IMPORTANTS

Concept de parc, ancrage du concept de parc dans le projet d'agglomération et dans le plan directeur cantonal sous la forme d'un parc naturel, aménagement d'une zone de protection de la nature au sud de la plaine, entre Mendrisio et Stabio (Molino-Colombera), projet de renaturation du delta de la rivière Laveggio par la commune de Riva S. Vitale, élaboration d'un concept de revalorisation d'une ancienne décharge de station-service avec les représentantes/représentants de la population et des agriculteurs.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

<http://www.cittadiniperilterritorio.ch/parco-del-laveggio/il-parco-del-laveggio.html>

BIBLIOGRAPHIE

Agglomération de Saint-Gall-Lac de Constance 2016: Une heure de paysage: mise en valeur des espaces intermédiaires entre territoires urbanisés et paysages ouverts. Architectes-paysagistes Feddersen, Kostermann et Schmid, Zurich et Saint-Gall.

Office fédéral de la santé publique (OFSP), Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) 2016: stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (stratégie MNT) 2017–2024, Berne.

Office fédéral du développement territorial (ARE), Office fédéral de l'environnement (OFEV) 2015: Nature et paysage dans les projets d'agglomération: aide à la mise en œuvre, Berne.

Office fédéral du développement territorial (ARE), Office fédéral du logement (OFL) 2014: Les espaces ouverts dans les agglomérations, Berne.

Office fédéral des routes (OFROU) 2007: La mobilité douce dans les projets d'agglomération: aide de travail, Berne.

Office fédéral de l'environnement (OFEV) 2016: Conserver et améliorer la qualité du paysage. Vue d'ensemble des instruments de politique paysagère, Berne.

Conseil fédéral 2017: Plan national de mesures pour diminuer les nuisances sonores. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 15.3840 Barazzone du 14 septembre 2015, Berne.

Institut Urban Landscape IUL/ZHAW 2016: Am Rand. Übergangsräume zwischen Siedlungen und Kulturlandschaft, Winterthur.

quadra 2017: Die Bedeutung des Freiraums für eine qualitätsvolle Innenentwicklung. Eine Reportage, Zurich.

Bureau du développement régional Sursee-Mittelland 2017: Concept de développement « Espace d'activités physiques et sportives, de détente et de santé » (Région sportive forte, projet partiel 4: projet-modèle « Développement territorial durable », Office fédéral du développement territorial), en cours d'élaboration.

Richard-Elsner, Christiane 2017: Draussen spielen: Lehrbuch, Bâle.

Association de l'agglomération de Schaffhouse 2017: guide sur le renforcement des espaces ouverts dans le développement territorial, état: 26 juin 2017, Schaffhouse.

Wehrle, Sandro 2017: Zur Produktion urbaner Räume: Eine Fallstudie am Tössufer in Winterthur, Zusammenfassung der Resultate, Zurich.

Zimraum Raum + Gesellschaft 2016: Region Sursee-Mittelland: Bewegungsräume von Jugendlichen und Senioren: projet-modèle « Espace d'activités physiques et sportives, de détente et de santé », pour le compte du développement régional Sursee-Mittelland, Zurich.
